

COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal
Février 2021





SOMMAIRE

4 Cousance carte d'identité !

● Editorial

5 Le mot du Maire

● Budget

6 Budget de fonctionnement 2020

7 Investissements 2020

● Vie Locale

8 Remise des colis aux seniors

8 Noël aux Hortensias et à Bian

9 Décorations de fin d'année

9 Noël des jeunes Cousançois

10 Les chocolats de Bian

10 Vivement la fin de la crise sanitaire

12 La COVID à Cousance !

13 Notre fleurissement

14 Cérémonies commémoratives

15 Le cimetière : un espace préservé

16 L'équipe municipale se modifie !

17 Le départ de Maryse Jaillet

17 Une signalétique aux couleurs de la mairie

17 Le départ de Marco

18 Logement d'urgence

18 Offre de bons d'urgence

19 Plus jamais seul à Cousance !

20 Le nouveau C.C.A.S.

20 Jojo la couture

21 Assurance de proximité Guy Fontaine

21 Cabinet d'ostéopathie

22 Les nouveaux produits Vivant

22 Les fruits Charrin

23 Une première initiative solidaire mise en place à Cousance :
C'EST QUI LE PATRON ?! : CQLP

24 Une seconde initiative solidaire mise en place à Cousance : La Ruche qui dit Oui !

25 Adieu à Laurence Vincent

26 Places de stationnement verbalisation

26 Stage « Récupération des points du Permis de Conduire »

27 Aides et subventions au chauffage

28 Le Service Civique

29 Bourse au Permis de Conduire

29 Nouveaux TER

30 La forêt, un patrimoine à protéger et à valoriser !

30 Le chemin principal de notre forêt communale

30 Avantage de la vidéosécurité

31 Burkina Faso

31 Nouvelles nappes de la Grenette



- 31 Le tri postal à Cousance
- 32 L'ADMR près de chez vous !
- 32 Notre mairie accepte la carte bancaire
- 33 Les Ateliers Bons Jours
- 34 Mails, textos, téléphones...
Attention aux arnaques !
- 36 Animaux errants, négligés ou maltraités :
le maire en première ligne

● Vie associative

- 38 Le judo ou la voie de la souplesse
- 39 Les Donneurs de Sang
- 40 Commerce numérique
- 43 Festival du film d'amour

● Développement

- 43 Branchements Plomb
- 44 Notre bâtiment rue de la gare
- 44 Notre Salle des frères
- 45 Climatisation à la mairie
- 45 Déploiement de la Fibre optique
sur Cousance
- 46 Effacement réseaux Entrée Nord
- 46 Entrée Nord
- 47 La Maison pour Tous
- 48 La pharmacie du Jura

- 49 Le Parc de Loisirs En Lune : le point
- 49 Mur de la Grenette
- 50 La nouvelle cantine
- 51 Gymnase espace entrée et sanitaires
- 51 Le dôme du gymnase
- 52 La station de pompage
- 52 Le Plan Local d'Urbanisme
au salut des commerces
- 53 Le préau de la mairie
- 54 La 5 G : une technologie évolutive
- 56 Photovoltaïque Pâture de Dageon
- 57 La Chapelle Notre Dame du Chêne

● Expression

- 57 Expression de la conseillère d'opposition
- 57 Commentaire de la majorité municipale

● Mairie Pratique

- 58-59-60 Informations et coordonnées

Cousance

carte d'identité !



1308 NOMBRE D'HABITANTS
6.39 km² SUPERFICIE

ALTITUDE **min 196 M / max 330 M**



Mairie de Cousance

87 grande Rue
39190 COUSANCE

Tél. **03 84 85 90 21**
Fax : 03 84 85 95 13

mairie.cousance@orange.fr

www.cousance.com



HORAIRES

Le lundi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Du mardi au jeudi : de 8 h à 12 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication :
Christian BRETIN
Rédacteur en chef : Philippe ROUX
Photographies : Mairie de Cousance, Emotionjura
Associations, Arthur COURVIL, Adobe stock,
Entreprises citées
Conception : Ly-D, www.ly-d.fr
Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818,
39008 Lons-le-Saunier Cedex
Tirage : 900 exemplaires
Distribution : Mairie de Cousance



Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs pour cette année nouvelle, vœux auxquels s'associe mon équipe municipale.

2020 a été l'année des élections municipales pour toutes nos communes. Le 16 mars dernier, vous m'avez largement renouvelé votre confiance pour ce second mandat qui a débuté et je vous en remercie.

Notre nouvelle équipe municipale a été remaniée avec des conseillères et des conseillers très investis et sérieux.

Nous sommes là tous ensemble pour relever ce nouveau défi avec beaucoup d'enthousiasme.

Cette journée du 16 mars a été aussi le point de départ d'un bouleversement profond pour nos vies : celle de cette crise sanitaire qui nous impose une vigilance absolument constante sur le plan comportemental pour nous protéger de ce virus perfide.

Toutefois ces moments de difficultés et de traumatismes ont fait émerger une valeur essentielle au sein de la vie en collectivité ici à Cousance, c'est celle de la solidarité qui s'est exprimée dans le cadre du premier confinement notamment, à travers des actes de partage, d'entraide et d'écoute active.

Je tiens ici tout particulièrement à apporter mon soutien à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année et à tous ceux qui subissent en ce moment la maladie et qui doivent lutter pour retrouver la santé.

Mes pensées vont aussi vers les jeunes de notre commune, de la maternelle à l'université, qui subissent à des degrés divers, les effets de cette crise.

Les conséquences sur les activités de chacun sont parfois difficiles et je souhaite apporter tout mon soutien à nos commerçants et à nos entreprises qui sont touchés de plein fouet par ce changement si brusque.

Nous comprenons également combien les associations de notre commune sont impactées à cause de l'arrêt de leur activité.

Cette crise sanitaire avec les restrictions qu'elle nous impose n'a pas permis l'organisation des manifestations traditionnelles, nous privant ainsi de ces moments de rencontres si chers à toutes et à tous.

Malgré la crise, chacun a pu remarquer que nous voulons continuer à faire de notre commune un lieu agréable, en entretenant notre fleurissement et les décorations de Noël. Ces moments de plaisir nous sont essentiels.

Le ciel commence pourtant à s'éclaircir avec l'arrivée du vaccin, arrivée certes chaotique, mais qui permettra à l'humanité d'échapper à cette menace.

Cette année 2020 si particulière a malgré tout permis de poursuivre des travaux sur notre réseau d'eau potable mais aussi sur l'effacement des lignes électriques et téléphoniques notamment.

Cette période ne nous a cependant pas empêchés d'être actifs dans la réflexion et l'organisation des chantiers majeurs qui vont se mettre en œuvre dès cette année :

- C'est le cas de la future zone pavillonnaire derrière les écoles.
- De la modification en profondeur de l'axe nord de notre commune.
- Et enfin de la réfection du bloc accueil et sanitaires de notre gymnase.

Chers concitoyens, nous allons continuer à travailler pour vous satisfaire et œuvrer au bien-être de chacune et chacun d'entre vous.

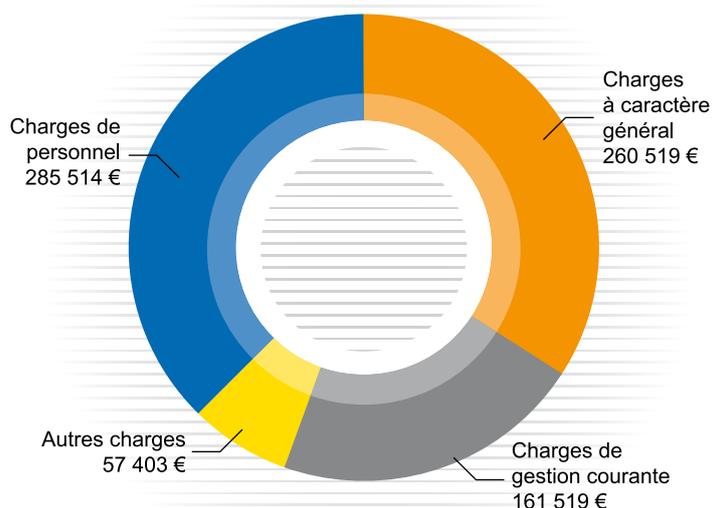
Nous espérons des temps meilleurs qui nous permettront de nous retrouver comme avant.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce nouveau Cousance Mag.

Christian BRETIN

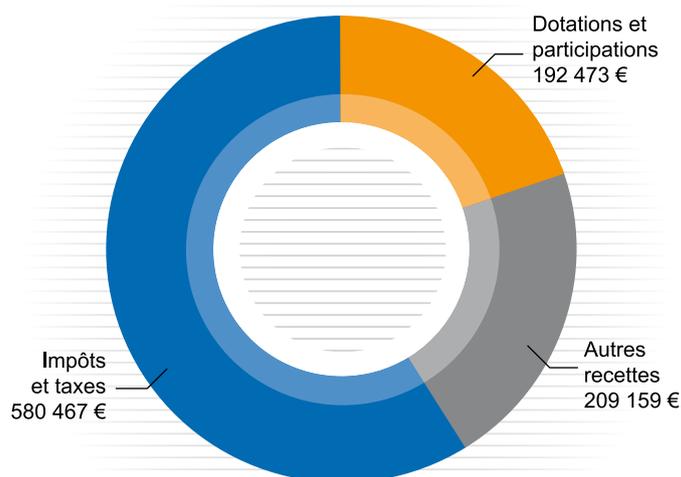
Budget de fonctionnement 2020

DEPENSES



TOTAL : 763 015 €

RECETTES



TOTAL : 982 090 €

RESULTAT COMPTABLE : 219 075 €

Le tableau ci-dessous vous permettra de constater aisément les chiffres clés de nos finances locales.

DEPENSES – RECETTES – RESULTAT

	2020	2019	2020 par habitant	
			COUSANCE	COMMUNES SIMILAIRES
Dépenses de Fonctionnement	763 015 €	695 607 €	582 €	648 €
Recettes de Fonctionnement	982 090 €	959 425 €	750 €	779 €
Résultat Comptable	219 075 €	263 813 €	167 €	154 €

SITUATION DE LA DETTE

	2020	2019
Dettes à moyen et long terme	750 833 €	807 499 €
Dettes par habitant	573 €	616 €
Capacité de désendettement	3.4 années	3.2 années

Repère sur la norme de désendettement

0-10 ans : bonne situation
10-13 ans : situation correcte à surveiller
13 à 15 ans : zone de danger

Une avance de trésorerie de 500 000 € qui nous a été consentie dans l'attente du versement de nos subventions et de la TVA sera remboursée au 31 décembre, et tout au long de cette année au fur et à mesure des versements des sommes qui nous sont dues.

Investissements 2020

Dépenses d'investissements en Euros TTC

liées au budget communal et au budget annexe eau.

Le tableau ci-dessus vous permettra, en toute transparence, de constater l'intégralité de nos dépenses en 2020, exprimées en euros toutes taxes.

Pour certaines de celles-ci concernant les subventions et pour leur quasi-totalité, la TVA nous sera en grande partie remboursée sous deux années environ.

Ces dépenses d'investissement prennent en compte celles liées aussi au budget annexe qui est celui de l'eau.

DÉSIGNATION	MONTANT
EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE	70 005,00 €
Cap à l'Ouest :	
Travaux finaux (subventions non déduites)	6 2874,00 €
Parc de loisirs «En Lune» :	
Honoraires d'aménagement	2 944,00 €
Solde travaux	4 187,00 €
BATIMENTS	54 986,00 €
Mairie :	
Création d'un nouveau bureau	4 468,00 €
Pose d'un film anti chaleur secrétariat	520,00 €
Salle des Frères :	
Solde travaux SARL Vuillermot (subvention non déduite)	6598,00 €
Travaux de maçonnerie à la cave	1 540,00 €
Remplacement chaudière défectueuse de l'église	24 545,00 €
Réfection et peinture du mur «salle de la Grenette» (subventions non déduites)	8245,00 €
Travaux sur immeuble La Cigale et le Fournil	6293,00 €
Porte de cuisine Salle de la Grenette	923,00 €
Changement chauffe eau assistante sociale	728,00 €
Travaux zinguerie bibliothèque	416,00 €
Porte grande salle du Gymnase	384,00 €
Remplacement tuiles toit Eglise	326,00 €
PARKINGS ET VOIRIE COMMUNALE	17 273,00 €
Travaux sur les voiries affectées au budget communal	10 417,00 €
Travaux liés à l'implantation de la Pharmacie	4 230,00 €
Panneaux signalétiques de voirie	2 626,00 €
TRAVAUX EAU POTABLE	6 739,00 €
Achat et branchement de nouveaux compteurs communicants	5 983,00 €
Honoraire maîtrise d'œuvre	756,00 €
MOBILIER ET INFORMATIQUE	38 673,00 €
Vidéoprotection (subventions non déduites)	34 381,00 €
Acquisition ordinateurs portables	1 969,00 €
Mobilier bureau	1 823,00 €
Ecran salle de la Grenette	500,00 €
DIVERS	42 461,00 €
Travaux forestiers Bois du Séquestre (subventions non déduites)	28 398,00 €
Achat véhicule utilitaire	6 000,00 €
Achat divers de matériels et d'outillages	4 391,00 €
Eclairage Public	1 758,00 €
Logiciel de numérisation des actes anciens	1 710,00 €
Électroménagers	204,00 €
TOTAL GENERAL	230 137,00 €

Remise des colis aux seniors

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue du traditionnel repas des seniors.

Elle ne nous aura cependant pas privés de cette rencontre si importante avec nos seniors cousançois.

Cela aura été l'occasion de conserver cette tradition de fin d'année qui est celle du plaisir d'offrir.

Un colis-cadeau de Noël original a été remis à chaque Cousançois âgé de plus de 75 ans. Cette distribution a pu se faire sous le préau nouvellement rénové derrière notre Mairie, à la mi-décembre.

Nos seniors, pour certains, ont été très heureux de découvrir la cour de «leur école» réaménagée et rénovée : de bons moments de souvenirs et de partage des mémoires cousançoises.

Au regard des échanges riches lors de cette distribution, nous sommes ravis d'avoir apporté un peu de gaîté dans cette période bien complexe.



Noël aux Hortensias et à Bian

Malgré un contexte sanitaire difficile, la municipalité a choisi d'entretenir ce précieux contact avec nos Anciens, qu'ils résident à l'EHPAD de Bian ou à la résidence des Hortensias. Comme pour les plus jeunes, chacune et chacun a reçu son cadeau de Noël, pour le plus grand plaisir aussi des élus qui le leur ont offert.



Décorations de fin d'année

De l'originalité et des lumières pour égayer ces fêtes de fin d'année !

Cette année, plus encore que les années passées, nous avons besoin de la magie de Noël pour nous aider à traverser cette période difficile en la rendant plus chaleureuse et lumineuse.

Une décoration à la fois volumineuse et attirante a été mise en place dans les immenses contenants de la grande rue. Des fleurs de saison combinées avec des structures inédites imaginées par notre amie Anne-Marie attiraient les regards.

Aux abords des écoles, l'imagination débordante et sans limites de Janick notre nouveau salarié municipal, a permis la mise en œuvre de structures et de sujets qui ont ravi tous les enfants des écoles et les plus grands aussi !



Noël des jeunes Cousançois

La crise sanitaire n'aura pas permis la traditionnelle soirée de Noël des enfants.

Dans ce contexte exceptionnel, le CCAS a souhaité offrir un cadeau à chaque enfant cousançois scolarisé à l'école de Cousance. Il a été retenu que des livres seraient offerts.

Nous nous sommes rapprochés du corps enseignant pour connaître le nombre d'enfants par classe afin de réaliser nos achats. C'est par ce biais que nous avons eu connaissance d'un organisme pouvant nous conseiller et nous vendre des livres en adéquation avec chaque niveau scolaire.

Après les achats, les cadeaux ont été confectionnés. Un sac à dos réutilisable à l'intérieur duquel ont été glissés trois livres ainsi qu'un sachet de chocolats et une confiserie « cousançoise ».

Un courrier a été adressé aux parents pour les informer et leur donner les renseignements afin que les enfants puissent venir récupérer leur cadeau.

De façon à respecter les consignes sanitaires, les cadeaux ont été remis aux enfants dans la cour de la Mairie.



Vivement la fin de la crise sanitaire

Les chocolats de Bian

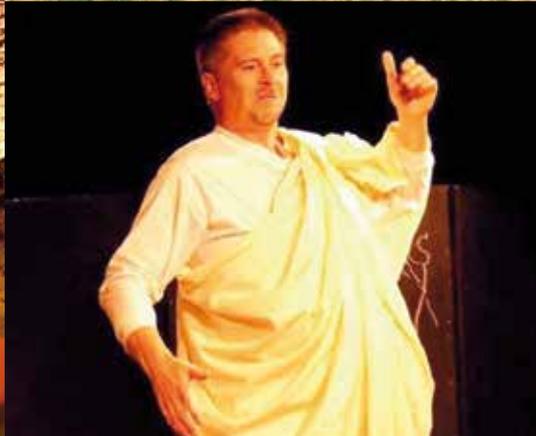


Pour Pâques, ce sont 129 boîtes de chocolats fins à destination des résidents et du personnel de l'EHPAD de Bian qui ont été remises par notre Maire Christian Bretin et Josiane Bougaud représentant le CCAS, à la nouvelle Directrice Isabelle Paquelier accompagnée de Maryse Jaillet.

Nous espérons que ce cadeau aura participé à apporter un peu de réconfort à nos résidents.



Ce confinement ne doit pas nous faire oublier ces bons moments que nous passons ensemble. Retour en images sur des instants heureux pour lesquels nous avons hâte de vous retrouver



La COVID à Cousance !

Dès le début de la pandémie, la municipalité de Cousance s'est mobilisée pour aider la population à travers plusieurs actions.



PLATS À EMPORTER

Tout d'abord, nous avons aidé les professionnels locaux de la restauration en diffusant dans les boîtes aux lettres des dépliants avec les services proposés. Ainsi, lors du premier confinement, plusieurs d'entre eux proposaient la livraison d'un repas à domicile chaque midi au prix de 10 euros (livraison offerte).

Plus récemment, le deuxième confinement a imposé aux restaurateurs une nouvelle fermeture de leur établissement. Face à cette difficulté, ils se sont organisés pour offrir des plats et menus à emporter. Leur capacité à innover, à imaginer, à inventer des solutions proposant des offres toujours de qualité avec des prix très attractifs a été récompensée. Ainsi, en novembre, ce sont plus de 1000 clients qui ont souscrit au service « vente à emporter » !

AIDES AUX SENIORS

La situation de nos seniors nous préoccupant, nous avons mis en place des aides dès le début du premier confinement. Tout d'abord, en plus du service de plats à emporter, ils ont pu bénéficier de livraisons de courses chaque vendredi. Dans cette continuité, une dizaine de bénévoles a également réalisé des appels téléphoniques auprès des Cousançais âgés de plus de 70 ans. Notre but : les écouter, les rassurer, affirmer notre présence et notre

soutien et leur venir en aide s'il convient. Ce sont des échanges que nous avons souhaité structurer à travers un plan d'entretien téléphonique, permettant à chaque bénévole devenu téléacteur de mesurer au mieux les besoins de chaque senior. Tous ont été contactés au minimum une fois, et à plusieurs reprises quand cela était nécessaire.

DES MASQUES POUR LA POPULATION ET LES PROFESSIONNELS

Ce sont deux distributions qui ont eu lieu afin d'offrir des masques homologués AFNOR aux 1300 Cousançais. Tout d'abord en mai, chaque Cousançais était invité à venir récupérer un masque en tissu lavable 100 fois. Ensuite une livraison dans chaque boîte aux lettres a eu lieu en juin suite à une commande auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Concernant nos professionnels cousançais que sont les commerçants et les artisans, ce sont 1100 masques chirurgicaux que notre municipalité a commandés et livrés gracieusement. Des masques FFP2 ont également été donnés aux soignants et à l'EHPAD de Bian.

Enfin, nous tenons à remercier nos couturières cousançaises qui ont fabriqué bénévolement plus de 400 masques en faveur de nos habitants et qui les ont distribués durant toute la période du confinement.

Que soit tout particulièrement remerciée Jojo la Couture qui a déployé un travail considérable et admirable !

AIDE AUX OUVRIERS ET ARTISANS DU BÂTIMENT

En attendant la réouverture des restaurants, la Capeb du Jura, le syndicat patronal de l'artisanat et du bâtiment, a sollicité fin novembre notre bienveillance pour mettre autant que possible à disposition une salle chauffée. En effet, compte-tenu des températures hivernales, il était important que les ouvriers et artisans du bâtiment, des travaux publics et du paysage puissent déjeuner au chaud. Il en allait de leur santé et de leur sécurité. Bien évidemment, au regard des enjeux sanitaires, notre commune de Cousance a immédiatement répondu favorablement.

Ainsi, dès le lundi 30 novembre et jusqu'à la réouverture des restaurants, notre salle du conseil est devenue un lieu de restauration pour tous ces compagnons qui le méritent bien !

Les dépliants distribués dans toutes les boîtes aux lettres des Cousançois.



En ces temps de confinement, nos professionnels locaux de la restauration vous proposent leurs services.

Chaque midi, un repas pourra vous être livré à votre domicile au prix de 10 euros avec une livraison gratuite et dans des conditions sanitaires optimales.

Votre choix est le suivant :

- Le Restaurant de la Gare : 03 84 85 90 62

- Le traiteur G du Goût : 07 87 95 56 88

- Les bons petits plats de Maria : 06 79 43 50 67

Vos commandes devront impérativement être passées la veille.

De plus, les établissements Goy SARL, bouchers charcutiers à Cousance proposent exceptionnellement une tournée à votre domicile.

Réservez la veille au 03 84 48 97 70

Toutes les consignes sanitaires liées à la pandémie du COVID-19 seront respectées

Plus d'informations sur www.cousance.com/info-coronavirus

Vous éprouvez des difficultés pour effectuer vos courses à Cousance

Une équipe de 17 bénévoles cousançois est prête à vous aider !

Ce sont des membres du CCAS, des référents de la Participation Citoyenne, des élus municipaux et d'autres Cousançois volontaires.

Jour des courses : chaque vendredi

Commerces concernés excepté la pharmacie et les professions médicales :



Supermarché Colruyt



Épicerie Chez Caliméro



Boulangeries Curty et Llorens



Presse tabac Le Cortez

Règlements en espèces uniquement auprès des commerces



Tous renseignements : Mairie de Cousance
03 84 85 90 21

Activité basée sur le bénévolat

Toutes les consignes sanitaires liées à la pandémie du COVID-19 seront respectées.
Plus d'informations sur www.cousance.com/info-coronavirus



Notre fleurissement

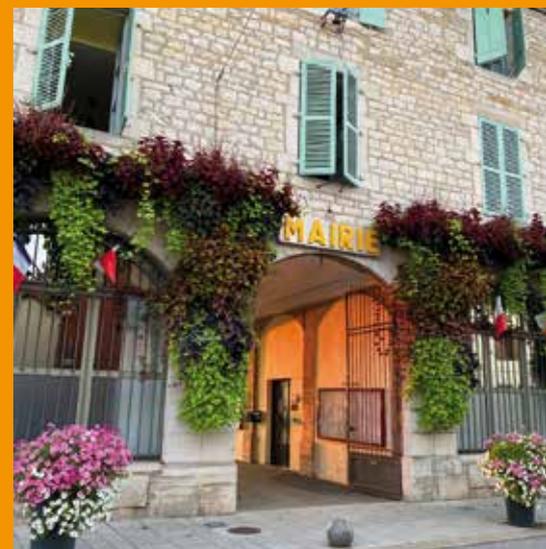
Rien ne s'est vraiment déroulé comme d'habitude cette année.

Ainsi, les visites des jurys de la Région et du Département en faveur de l'attribution du label «Ville et Village Fleuri» ont été exceptionnellement annulées.

Toutefois notre commune labellisée «Ville Fleurie» conserve sa première fleur.

La proposition d'une seconde est très attendue. Gageons que cette année, l'originalité et l'abondance du fleurissement que nous avons déjà d'ores et déjà mis en perspective, nous permettront cette deuxième fleur.

Nos bénévoles et nos salariés municipaux sont sur la ligne de départ.





Cérémonies commémoratives

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations.

Durant l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, c'est dans un format très restreint que se sont déroulées ces cérémonies. En effet, celles-ci n'étaient pas ouvertes au public.

Un retour sur ces commémorations :

19 mars 2020 :

58^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie.

8 mai :

Le 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Notre Maire accompagné par ses adjoints a déposé une gerbe au Monument aux morts et un moment de recueillement s'est tenu au pied de la plaque commémorative « dite plaque Legrain » au coin de la place et qui porte la mention :

« Ici fut lâchement assassiné par les Allemands le 19 juin 1944, Ernest Legrain âgé de 20 ans »

18 juin :

Il y a 80 ans jour pour jour, le Général de Gaulle s'adressait aux Français depuis Londres et lançait un appel à la résistance sur les ondes de la BBC.

« *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* »

- Général de Gaulle, 18 juin 1940

11 novembre :

En ce jour, Maurice Genevoix est entré au Panthéon en soldat des Epargés, en écrivant et en porte-étendard de « Ceux de 14 ».

Il accompagnera pour l'éternité la liste des 560 écrivains combattants Morts pour la France durant la première guerre mondiale : celle-ci se trouve à l'entrée du Panthéon.

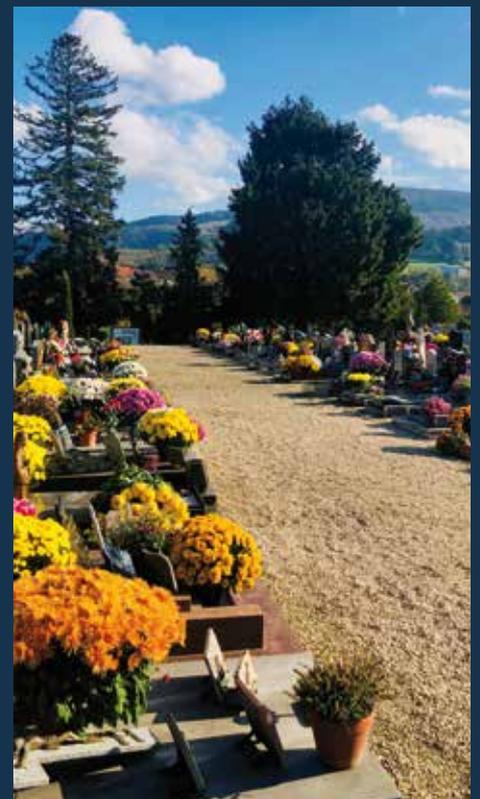
Rappelons que cette liste d'écrivains comporte le nom d'un Cousañois en la personne de Louis Lautrey.

Le cimetière : un espace préservé

Honorer la mémoire de ses proches est un moment sacré.

Rendre notre cimetière favorable au recueillement est important pour les salariés et les élus qui en ont la charge.

La profusion florale qu'il a fait apparaître après la fête de la Toussaint nous invite à vous en présenter ici quelques images.



L'équipe municipale se modifie !

Avec un remplacement et un nouvel arrivant.



C'est désormais Janick Payet qui remplace Marc-Antoine Gagliardi, connu des Cousañois comme spécialiste des réseaux d'eau. Agé de quarante neuf ans, Janick est marié, avec deux enfants. Son épouse, Cindy travaille au centre d'handicapés du château de Reuil.

«Je suis né à la Réunion. Je suis arrivé en métropole, j'avais quatre ans. Mes parents habitaient à Cousance. Les autos

Agé de 58 ans, né à Lons-le-Saunier en 62, Jean Gala n'a pas eu une vie facile.

« J'étais pupille de la nation , J'étais placé par la DASS dans des familles d'accueil Je n'ai jamais connu mes parents. Bref, je suis un sans famille. J'ai toujours été tout seul. »

A dix sept ans Jean a été embauché chez Bolard en charcuterie puis après son service militaire il entre chez Morey.

«Je travaillais la nuit. Puis il y a eu des licenciements économiques. J'ai dû rechercher du travail. Puis j'ai pu travailler au château de Chevreaux. J'étais salarié de l'association avec un emploi temporaire. J'étais tailleur de pierre. C'est Patrick Marchal qui m'a appris la technique».

J'ai toujours habité Cousance. J'ai connu une difficile période de chômage, avec des possibilités d'emplois de plus en plus réduites. Mais malgré ces difficultés je vou-

m'attiraient et j'ai fait un CAP de carrossier peintre en apprentissage chez RVI à Lons, puis j'ai travaillé à la Régie départementale des transports du Jura toujours comme carrossier. Après mon service militaire en Allemagne à Stetten, j'ai trouvé une place chez Jura transports où je m'initie à l'hydraulique et à la mécanique qui s'ajoutent à mes compétences».

Janick décide fin 2010 de voler de ses propres ailes et se met à son compte fin 2010 à Digna. Après un démarrage encourageant, lassé des contraintes auxquelles les artisans doivent faire face, notamment le poids des impositions qui s'agrègent, il rompt ce cycle qui lui consomme davantage de temps en paperasserie qu'en activité et décide une reconversion. Mais il tient à le préciser :

«C'est librement que j'ai décidé de cesser mon activité. Juridiquement c'était une dissolution d'entreprise, ce n'était pas un dépôt de bilan».

Première reconversion, la fonction publique hospitalière comme agent d'entretien à l'hôpital de Lons puis une opportunité apparaît : un poste d'agent technique qui se libère sur

lais participer à la vie de la commune car le maire m'avait sorti de l'ornière en m'aidant pour un logement. C'était normal d'apporter ma contrepartie et je me suis engagé sur les journées citoyennes. Ça me semblait normal et c'est là que le maire m'a proposé d'intégrer l'équipe municipale avec un contrat aidé. »

Cette possibilité permise par l'État pour aider les gens qui sont sans emploi, mais ont envie de travailler ne coûte rien à la commune. Cette aide a pu être pérennisée et Jean est désormais complètement intégré à l'équipe.

« Je travaille les mardi et mercredi pour respecter ce type de contrat. Mon travail est essentiellement de l'entretien. Je fais également des travaux de peinture, le boulot ne manque pas ! Mais grâce à mes collègues j'ai appris certaines techniques, ainsi l'utilisation du Glouton pour nettoyer les rues. »

la commune de Cousance. Janick postule. L'équipe municipale qui voit très favorablement l'arrivée de nouvelles compétences, tout particulièrement pour l'entretien des véhicules, l'accueille à bras ouverts.

Le jardin secret de Janick c'est l'Art Contemporain. A l'instar d'artistes, comme Arman et ses sculptures en carrosseries d'automobiles, ou plus récemment Claude Pincou et son Vélocraptor, Aldeia de Gralhas, Anne Brisse ou Tomas Vitanovsky, Janick utilise le détournement d'objets, pour créer des sculptures très originales. Son matériau, ce sont les pièces de mécanique et le métal. Une manière de sublimer en objets irremplaçables les déchets de notre société de consommation. Il fait sienne la phrase de Vik Muniz : *«Le matériau de récupération est une métaphore du recyclage de notre identité».*

Mais Janick sait également rester dans un domaine plus traditionnel. Les Cousañois ont pu avoir un aperçu de ses talents et de ceux de l'équipe municipale dans les compositions urbaines réalisées pour Noël.



Le départ de Maryse Jaillet

Durant dix ans passés à Bian, Maryse Jaillet a réussi à créer des liens pleins de confiance et de richesse.

Elle a su avec les pensionnaires allier la rigueur et la douceur.

Ses valeurs professionnelles et relationnelles ont imprégné le personnel de Bian, ainsi ses directives ont su donner le bon chemin à chacune et chacun d'entre eux. D'ailleurs la gratitude et le respect que tous lui montrent en sont l'expression.

Au conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider, nous avons tous pu observer l'étendue de ses qualités professionnelles sur le plan de la rigueur et de la maîtrise absolument parfaites des données financières et comptables qui constituent un élément fondamental du pilotage d'un EHPAD.

Alors après 41 ans d'activité dans la fonction publique hospitalière, Maryse peut partir sereinement en retraite.



Le départ de Marco



Marc-Antoine, employé technique depuis 12 ans, a fait le choix d'une reconversion professionnelle. Nous nous réjouissons pour lui, même si c'est avec regret que nous l'avons vu partir, tant ses compétences étaient reconnues et appréciées.

Marc-Antoine a eu un parcours remarquable et ses qualités humaines lui permettaient de mettre en valeur les moments heureux qui consolident une équipe.

Marc-Antoine est un battant, car au delà de ses nouvelles activités professionnelles dont la réussite ne fait aucun doute, il est aussi le Maire de sa commune de Véria.

Mais l'empreinte laissée par Marco ici à Cousance fait que l'on se reverra souvent !

C'est Janick Paillet qui le remplace, nous voilà rassurés maintenant !

Une signalétique aux couleurs de la mairie



Les véhicules utilitaires de la mairie sont maintenant facilement identifiables.

Notre mairie a choisi de rendre ses trois véhicules municipaux identifiables par tous rapidement.

Une identification aisée, notre blason et ses couleurs, tout y est !

Logement d'urgence

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Jura (DDCSPP 39) était à la recherche sur le territoire Jura Sud d'un appartement qui pourrait être mis à disposition en faveur de personnes en très grande précarité.



Notre Commune disposant d'un logement de type 2 vacant au 1^{er} janvier 2021 a été retenue pour la création d'un appartement d'urgence.

C'est le pôle social du 115 qui affecte au sein de ce logement la ou les personnes en très grandes difficultés et précarité et se retrouvant «sans toit».

Le séjour dans le logement est de très courte durée, généralement entre un et six jours en moyenne avant la prise en charge par les collaborateurs du 115.

Le logement doit être équipé de façon à pouvoir accueillir tout public : femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, seuls ou avec enfants.

Nous devons donc le meubler : table, chaises, lit, clic-clac, micro-ondes, four, frigidaire, machine à laver, couette, linge de lit, linge de table et de toilette, vaisselle, couverts, consommables sanitaires, alimentation en produits secs et en conserves.

Nous devons aussi prévoir lit parapluie, chaise enfant, matelas à langer.

Pour cela, la DDCSPP 39 nous aidera par l'octroi d'un financement pour que le lo-

gement puisse présenter les éléments de confort essentiels et nécessaires.

En contrepartie, la DDCSPP nous règlera un loyer budgétisé incluant tous les frais annexes annuels.

Un élu devra être disponible afin de pouvoir accueillir la personne à héberger et le collaborateur du 115 qui la conduira jusqu'à l'appartement H 24 7jours/7.

Une convention sera rédigée et signée annuellement entre la DDCSPP et la commune de Cousance.

Offre de bons d'urgence

Attribution d'une aide ponctuelle d'urgence et exceptionnelle, sur demande transmise par un travailleur social, en faveur de personnes ou de familles rencontrant de graves difficultés.



Cette aide vise à réaliser des achats de première nécessité d'alimentation et d'hygiène à l'exclusion d'alcool ou dérivé d'alcool.

Cette aide est apportée sous forme d'un bon d'urgence, de validité limitée, rédigé au montant défini selon un barème établi en collaboration avec le travailleur social.

Cette demande est toujours transmise par un travailleur social qui prend contact par téléphone et confirme sa demande par mail.

Le bon est remis au bénéficiaire en mairie de Cousance. Il est utilisable au magasin Colruyt de Cousance où le bénéficiaire doit se rendre lui-même pour y effectuer ses achats.

Le travailleur social devra informer le CCAS de l'évolution de la situation du bénéficiaire.

Plus jamais seul à Cousance !



Signature de la convention : Geneviève Vivant, Présidente de l'ADMR Beaufort, Christian Bretin, Maire de Cousance, Thomas Scrive, Directeur de la Fédéral

Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement social des Agés) vise à promouvoir les actions bénévoles de proximité et à favoriser les coopérations entre acteurs associatifs, professionnels et institutionnels pour encourager les liens intergénérationnels afin de rompre l'isolement des personnes âgées.

La création de l'équipe citoyenne ...

A l'initiative de notre Maire qui avait lu un article de presse sur le réseau mis en place à Montmorot, la municipalité de Cousance a adhéré à ce réseau via l'ADMR pour le bien-être de nos aînés cousançois.

Les visites ne se substituent pas aux professionnels intervenant à domicile. Ces visites doivent être un moment de convivialité, de rencontre, d'échanges et de maintien du lien social.

Une équipe citoyenne engagée a été créée pour lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées de la commune : «Plus jamais seul à Cousance !»

Le projet de l'équipe ...

Le projet de l'équipe consiste à rompre la solitude des habitants au travers de visites de convivialité, avec un bénévole seul ou en binôme, auprès des personnes qui ont accepté la proposition de la Mairie.

Un début par téléphone ...

En raison du contexte sanitaire, l'équipe a adapté son accompagnement en proposant des appels téléphoniques. Actuellement ce sont six bénévoles cousançois qui contactent régulièrement neuf habitants de la commune.

Des réunions d'équipe sont organisées mensuellement (en visio du fait des restrictions sanitaires) afin d'échanger entre bénévoles et de faire un bilan des appels réalisés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, les visites au domicile avec accord des personnes accompagnées et des bénévoles pourront s'organiser.

Les bénévoles pourront aussi bénéficier de formation organisée par l'ADMR pour mener au mieux les visites. Dans l'attente chaque bénévole a reçu de l'ADMR un guide d'entretien ainsi qu'une fiche de suivi des appels.

Témoignage de Sarah, bénévole de l'équipe citoyenne



Je m'appelle Sarah, j'ai 46 ans, je suis installée à Cousance depuis août 2015 et je travaille en semaine.

Pourquoi avez-vous rejoint l'équipe bénévole de Cousance ?

Je voulais participer à cette démarche citoyenne Monalisa car c'est une expérience humaine enrichissante où on apprend l'écoute, la création de lien de confiance avec mes concitoyens, et cela également dans une dynamique d'intégration dans ma commune.

Que vous apporte la mission de bénévole/écoutant/visiteur dans votre quotidien ?

Le respect, la loyauté, la disponibilité envers la personne que j'accompagne sont des qualités indéniables. Cela m'aide à m'ouvrir vers l'extérieur, sortir de ma zone de confort. C'est un travail de rétrospection par rapport à ce que je peux apporter dans ce bénévolat. Je m'interroge sur comment instaurer un échange, une convivialité, une confiance et essayer de trouver des points en commun qui nous lient. Personnellement ce bénévolat me permet de dépasser mon « handicap »

Le nouveau C.C.A.S.



Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme de proximité, différent de la Mairie au sein de la Mairie.

Son rôle est d'animer l'Action Sociale dans la Commune : mettre en œuvre les solidarités et organiser l'Aide Sociale au profit des habitants de la Commune.

A compter de 2020, les membres du CCAS de la Mairie de Cousance ont délibéré pour adhérer à l'Union Nationale et Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Qui sont les Membres du CCAS ?

Il est composé de quinze membres dont Monsieur Christian Bretin Maire et Président, des membres élus et des membres extérieurs nommés par le Président ainsi que deux représentants d'associations caritatives. Les membres du CCAS sont tenus à la plus grande discrétion sur les dossiers traités.

Où s'adresser ?

A la Mairie de Cousance.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants de la Commune de la petite enfance à la personne âgée rencontrant des difficultés personnelles et/ou familiales.

Comment sont traités les dossiers ?

Les dossiers sont étudiés au cours d'une commission d'aide sociale présidée par le Maire et où siègent les membres.

Quelles sont les actions mises en place ?

En 2020 :

- Gestion des dossiers d'aide sociale,
- Aide financière
- Aide financière à la cantine et aux voyages scolaires
- Le repas des seniors ou attribution de colis
- Colis de Noël aux Cousançois résidant à Bian
- Chocolats de Pâques aux résidents et au personnel de Bian ainsi qu'au personnel municipal
- Ateliers Bons Jours ADMR
- Organisation et vente de brioches au profit de l'APEI

Actions supplémentaires à compter de cette année :

À ces missions déjà en place, il sera ajouté :

- Permanences régulières en mairie pour aider à résoudre une situation personnelle et/ou familiale particulière
- Bourse au permis de conduire
- Monalisa (aide aux personnes âgées) en collaboration avec l'ADMR
- Bons d'urgence
- Logement d'urgence

Jojo la couture

Aussi active que discrète, Jojo la couture a su œuvrer en faveur des habitants dans le cadre de la pandémie, tout en poursuivant son habituelle activité de couturière, ainsi que son activité salariée.

Bel exemple d'organisation, de courage et de générosité. Respect !

Bénévole de la première heure, ce sont des centaines de masques distribués au service des soignants qu'elle a confectionnés, mais elle a aussi œuvré pour la fabrication de surblouses transmises au Centre Hospitalier de Lons.





Assurance de proximité Guy Fontaine

*Qualité de service et proximité :
un successeur à Thierry Faivre-Pierret*

Les Cousançois connaissent bien l'agence d'assurance AXA au 54 de la Grande Rue. Avec le départ de Thierry Faivre-Pierret, c'est aujourd'hui Guy Fontaine qui prend sa suite, et toujours comme agent général du groupe AXA.

« Je suis en profession libérale. J'ai été salarié chez AXA avec une fonction d'inspecteur en assurances, pour former et accompagner les agents généraux. Il y a deux ans, je me suis mis à mon compte en rachetant le portefeuille de Lons et l'agence de la rue des Salines puis aujourd'hui je lui ajoute celui de Cousance. Thierry et moi, nous nous connaissons de longue date. Avec son départ, il y avait une opportunité qui me permettait d'élargir ma clientèle et de maintenir pour les assurés de ce grand secteur une relation de proximité. »

C'est également dans ce souci de continuité que Guy Fontaine a souhaité conser-

ver Annabelle comme collaboratrice. Annabelle secondait jusqu'alors Thierry Faivre-Pierret et connaissait les adhérents locaux. Annabelle s'ajoute ainsi aux quatre collaborateurs lédoniens ce qui place aujourd'hui Guy Fontaine à la tête d'une PME de cinq personnes.

« Nous couvrons tous les domaines de l'assurance : autos, motos, habitations, sans oublier les professionnels : activité, protection sociale (Prévoyance, Santé) et retraite. Mon portefeuille est essentiellement constitué de particuliers, et j'ai aussi pour ambition de m'ouvrir davantage sur les professionnels et également de renforcer la protection des exploitants agricoles. »

Guy Fontaine possède un diplôme universitaire d'économie auquel s'est ajouté celui de conseiller en gestion de patrimoine, équivalent d'un master.

Face à la crise actuelle, Guy Fontaine ne s'inquiète pas :

« Le métier est passionnant. Il reste en plein développement, même dans les circonstances présentes. Celui qui est capable de faire ses démarches par internet, souhaite malgré tout être traité dans une relation humaine en vis-à-vis et pas uniquement au travers d'une plate-forme. En fait, les gens vont dans un premier temps sur des sites comme « Les furets » pour comparer les devis, mais ensuite viennent à nous. »

Guy Fontaine est marié, avec deux enfants.

Il participe à un groupe musical et a pour autre loisir l'aviation qu'il pratique comme pilote privé.

agence.guyfontaine@axa.fr

Cabinet d'ostéopathie

Ludivine Villancher remplace, depuis peu, Léa Defeuille au cabinet d'ostéopathie de Cousance au 150 rue des écoles.



Ostéopathe, diplômée d'une formation en cinq ans au sein de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon, Ludivine Villancher effectuait initialement des consultations à domicile dans la région de Pont-de-Vaux (01) et ses alentours. Collaboratrice d'Antoine Jaillet, elle propose ainsi des séances d'ostéopathie.

Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle qui s'emploie à déterminer et à traiter les « blocages » affectant les structures composant le corps humain et perturbant leurs fonctions.

Le principe est simple : toute restriction de mobilité des articulations, muscles, ligaments, viscères, peut provoquer un déséquilibre de l'état de santé.

Comment prendre rendez-vous ?

En téléphonant au 03 84 43 38 03 ou en se rendant sur le site Internet www.jaillet-osteopathe.com

Nous lui souhaitons la bienvenue à Cousance et une belle réussite professionnelle !

Les nouveaux produits Vivant

La Maison VIVANT commercialise de nouveaux produits

Andouillette de Cousance, merguez, mini chorizo, salade de pâtes jurassienne, saucisse de veau, boudin antillais, andouillette spéciale grill : tous ces produits sont disponibles à la Fabrique de Cousance.

« Cette qualité historique et d'origine artisanale demeure notre principal atout. Reste désormais à mieux la faire connaître auprès des particuliers ou des charcutiers ». Ces propos sont ceux de Philippe Chevallet, le dynamique PDG de la maison Vivant à Cousance.

Avec ces nouveaux produits il prend à coup sûr un pari gagnant !

N'hésitez pas non plus à vous connecter sur le site internet, vous y découvrirez leurs produits et même des idées de recettes : <https://www.maison-vivant.fr>

Pensez aussi à vous rendre au magasin d'usine ouvert tous les jours.



Les fruits Charrin

Le CCAS de notre Commune permet aux Cousançois de bénéficier d'offres d'achat de fruits de qualité !



La famille Charrin depuis trois générations cultive et commercialise des fruits à Chazay d'Azergues (69). Leurs vergers ont reçu le label éco-responsable. Ils respectent ainsi l'environnement et la biodiversité, pour offrir des fruits français de qualité, sains et riches en goût.

Située entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle, cette démarche de progrès s'appuie sur les principes de la production fruitière intégrée, privilégiant l'observation et les techniques de pointe permettant d'assurer une production de qualité pour tous les consommateurs.

La première vente s'est déroulée le samedi 10 octobre 2020 de 9 h à 12 h sur le parking de notre Verger du Revermont. Cette première vente s'est révélée une pleine réussite puisque plus d'une tonne de fruits ont été vendus.

Le 12 décembre 2020 une nouvelle vente a eu lieu et a donné une nouvelle fois complète satisfaction à tous les acheteurs.

Ce dispositif s'installera désormais tous les deux mois au même endroit puisqu'il plaît beaucoup et remporte un vrai succès.

L'entreprise Charrin prendra contact directement avec les clients pour les commandes par mail.

Néanmoins, si vous oubliez de commander ou n'avez pas été contactés, vous pourrez venir acheter des fruits directement sur place.

Privilégiez cependant la commande !

Une première initiative solidaire mise en place à Cousance :

C'EST QUI LE PATRON ?! : CQLP

La Coopérative « C'EST QUI LE PATRON ?! » CQLP

C'est un concept de commerce équitable à la française, qui est parti de l'idée que l'on pouvait à la fois aider les producteurs en difficulté, et reprendre la main sur notre consommation : Cahier des Charges voté par les consos, Contrôles (réalisés avec les consommateurs) des produits et de la réelle rémunération des producteurs.

Un Fonds de Solidarité des CONSOS et Citoyens

Ce fonds a été créé par « C'EST QUI LE PATRON ?! » et a été rejoint ensuite par plusieurs sociétés et grands groupes.

Pour la Coopérative, il était impensable d'encaisser des bénéfices record pendant le Covid, pendant que la survie des commerçants, artisans, et indépendants était gravement menacée.

Nous avons donc décidé de leur redistribuer ces bénéfices via un Fonds de solidarité que nous avons créé.

La LIVRAISON des CONSOMMATEURS à COUSANCE

La Coopérative C'EST QUI LE PATRON ?! a voulu aider les commerces locaux en lançant des «livraisons des consos» dans l'esprit des circuits courts, où un commerçant de proximité devient point de livraison pour les commandes groupées, en ajoutant d'autres produits locaux.

C'est ainsi que vous pouvez désormais commander également les bons produits de la Savonnerie Artisanale du Jura, et les recevoir chez Alain. Il n'y a aucun frais de port.

A Cousance, le BAR des SPORTS reçoit désormais une fois par mois les commandes groupées, et Alain assure la livraison à domicile pour les habitants de neuf communes proches (à partir de 20 € d'achats).

Pour commander au BAR des SPORTS : <https://fairemescourses.fr/cousance>
Page Facebook CQLP :

<https://www.facebook.com/La-Marque-du-Consommateur-358759010874443>

Site Web CQLP :

<https://lamarqueduconsommateur.com/>

Le FONDS de SOLIDARITE des CONSOS & CITOYENS

Ce Fonds de Solidarité a été créé par les consommateurs et citoyens, pour venir en aide à plusieurs catégories de personnes en difficulté, pour les aider à sortir d'une impasse temporaire :

► Soutien aux Professionnels non-salariés (aide financière jusqu'à 1500 €),

► Soutien au Personnel Soignant : projets de mise en place de salles de repos dans des hôpitaux, (50 000 € par hôpital) dont le premier à Bourges, financement de 35 fauteuils de relaxation via l'association d'Anne Roumanoff.

► Soutien aux Agriculteurs dont la situation a été fortement impactée par une épidémie, une catastrophe naturelle ou technologique.

Au moins trois commerçants de Cousance ont été ainsi aidés grâce à ce Fonds solidaire (une aide qui n'est pas remboursable, et qui est versée en moins d'une semaine).

Site Web :

<https://fondsdesolidaritedesconsosetcitoyens.fr/>



Une seconde initiative solidaire mise en place à Cousance :

La Ruche qui dit Oui !

Tout juste ouverte «la Ruche qui dit Oui !» de Cousance compte déjà près de 100 membres.



La Ruche de Cousance, projet d'Elise Petit-Richard, permet aux consommateurs d'acheter leurs produits à des producteurs locaux via le site Internet laruchequiditoui.fr et de récupérer leurs commandes chaque semaine au Restaurant de la Gare de Catherine et Pascal Befly.

Un moyen de valoriser la vente en circuit court et le lien social, en créant une véritable communauté et un marché éphémère. Ce projet a visiblement séduit puisque à peine ouvert, la Ruche de Cousance et le site compte déjà une centaine de membres. Les premières commandes ont été distribuées mardi 10 novembre, où les visiteurs ont pu rencontrer quelques-uns des producteurs présents et échanger avec eux.

Il n'y a pas que du miel dans cette Ruche !

On y trouve de tout, des fruits et légumes, des champignons, de la viande, des pâtes, du pain et des biscuits, des huiles et farines, des fromages et yaourts, des tisanes, des savons...

Voici donc deux Ruches ouvertes par Elise en deux ans ! La Ruche de Cressia vient de fêter ses 2 ans et compte désormais 500 membres.

L'engouement pour les produits frais et locaux est bel est bien là.

Vous habitez le secteur de Cuiseaux / Cousance ?

Et si on mangeait mieux et qu'on pouvait profiter de bons produits locaux près de chez nous ?

C'est le concept de La Ruche qui dit Oui à Cousance !

Le principe est simple, il vous suffit de commander en ligne, directement auprès des producteurs locaux, sur le site laruchequiditoui.fr, puis de venir récupérer vos produits chaque mardi de 17h30 à 19h30, de 17h à 18h pendant le couvre-feu, au Restaurant de la Gare à Cousance !

Catherine et Pascal Befly ont mis une salle à disposition pour les distributions.



L'inscription est gratuite et sans engagement.

Rejoignez la Ruche de Cousance et vous aurez ainsi accès aux meilleurs des produits fermiers : fruits, légumes, viandes, pains, œufs, pâtes, fromages, biscuits, miel, savons... On peut trouver de tout dans une Ruche !

- Légumes
du Potager du Maraîcher de Branges,
- Fromages de chèvre
d'Emilie Ferme de la petite forêt de Cuiseaux,
- Champignons Bio,
ChampiBio Mu&Co de Maynal,
- Viandes de bœuf
du Gaec Parrain à Poisoux,
- Pains et biscuits
de la Boulangerie Llorens de Cousance,
- Glaces et fromages
de la Ferme Le Smile'Lait de Cousance,
- Fromages de nos régions
avec la Crèmerie Colignoise,
- Biscuits de l'Atelier
de Géraldine à Saint-Amour,
- Escargots de La Petite Montagne
de Montagna-le-Templier,
- Huiles et farines bio
de Grégory à Lons-le-Saunier,
- Miel Rucher Lamartine
à Nancuisse,
- Tisanes d'Olivier,
Esprit Tisanes à Cornod,
- Savons au lait de chèvre
de Nathalie Jacquet de Valfin sur Valouse



Adieu à Laurence Vincent

Extrait de l'hommage rendu à Laurence lors de ses obsèques par le maire Christian Bretin.



Et bien plus de producteurs à découvrir sur le site laruquequiditoui.fr ! Vous avez jusqu'au dimanche minuit pour commander vos produits.

Lors des distributions, vous pourrez rencontrer et échanger avec les producteurs présents, respectueux de leurs produits et de l'environnement.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à partager ce lien avec vos amis, familles, voisins pour qu'ils puissent rejoindre la Ruche facilement et profitent eux aussi de bons produits frais, sains et locaux !

Adresse La Ruche qui dit Oui !
de Cousance :
Restaurant de la Gare
10 Place de la Gare
<https://laruquequiditoui.fr/fr/assemblees/12815>
Facebook : <https://www.facebook.com/laruquequiditoucousance>
Mail :
laruchedecousance@gmail.com
Contact : 06.79.31.71.62



Laurence, comment imaginer, lorsque tu avais accepté d'intégrer mon équipe municipale, que ta participation serait de si courte durée ?

Laurence, tu semblais entamer enfin à Cousance une phase de vie sereine, dans ce bel appartement municipal que je t'avais proposé. Tu étais si fière de me montrer l'aménagement de ton jardin que tu avais réalisé avec goût et passion.

Comment imaginer Laurence que ceci aura été aussi éphémère ?

Tes problèmes de santé nous ont souvent inquiétés, mais jamais nous n'aurions imaginé qu'à 49 ans seulement, ils seraient la cause de ta disparition brutale.

Tu laisses tes filles adorées Léa et Eva. Mais le modèle de maman et de femme exemplaire que tu as été, seront un guide pour leur vie future.

Pour tout cela et pour toujours, elles pourront rester fières de toi.

Exemplaire, Laurence tu l'as été dans ta participation à deux événements majeurs annuels mis en place par notre municipalité lors de ma précédente mandature.

En effet, lors de notre repas de la fête et celui de la Journée Citoyenne, qui regroupent plusieurs centaines de Cousançois, tu as été chaque fois l'architecte de la réussite de ces événements.

Tu as révélé des talents exceptionnels, non seulement de cuisinière, mais surtout d'organisatrice : tu savais fédérer, piloter ton équipe de bénévoles, penser à chaque détail, pour faire en sorte que tout se déroule à la perfection.

Sans toi, nous serons bien démunis lors de nos prochains événements.

Et puis Laurence, ce qui te caractérisait surtout, c'est ta vraie gentillesse, ta générosité et surtout ton souhait de rassembler les uns et les autres, car tu voulais t'éloigner des conflits.

Pour toutes ces raisons, nous étions fiers de t'avoir dans notre équipe en ta qualité de Conseillère Municipale, comme peuvent aussi être fières ta maman et tes filles adorées.

Aujourd'hui Laurence, ta voix, ton sourire, ta spontanéité vont nous manquer, mais tu auras laissé dans nos cœurs et dans ton entourage une empreinte indélébile.

Adieu Laurence...

Places de stationnement verbalisation



Notre Grande Rue commerçante n'a pas vocation à devenir des aires de stationnement permanent, car cela nuit à l'accès à nos commerces.

Trop souvent nous entendons «c'est difficile de se garer dans la Grande Rue» nous y avons remédié en créant des places «dix minutes» et «deux heures». Des laps de temps qui sont suffisants pour satisfaire les clients qui doivent rester une priorité pour ces emplacements. Et puis notre commune dispose de suffisamment de places de parking à proximité de notre centre bourg !

Une approche qui satisfait tout le monde et qui est bien respectée dans l'ensemble.

D'autre part, après avoir écouté plusieurs riverains incommodés par des véhicules stationnés de façon gênante, nous avons dû également apporter des modifications interdisant les stationnements à des endroits dangereux.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous détenons un pouvoir de police qui nous permet de dresser des contraventions aux fautifs.

Mais nous savons compter sur le civisme et le sens de la citoyenneté de chacun afin d'éviter ces manquements .



Stage « Récupération des points du Permis de Conduire »



Inscrivez-vous à un stage de sensibilisation à Cousance .

Les stages de sensibilisation sont agréés par la Préfecture du Jura, et peuvent vous permettre de récupérer 4 points sur votre permis.

Ces stages sont organisés par Mr Boumra Léo, PDG de la Sasu Leo Points Consultant.

Boumra Léo, psychologue et formateur, anime ses stages, accompagné d'un autre animateur formateur, avec bienveillance, sans jugements ni moralisation.

Le lieu est idéal : notre grande salle des Frères. Le repas du midi pourra vous être livré directement par le restaurant de la gare.

Vous serez toujours accueillis de manière conviviale.

Pour les inscriptions, il vous suffit d'appeler ou d'envoyer un message à Mr Boumra Léo au 07.86.09.16.31.

Voici les dates pour l'année 2021 :

- > 5/6 FÉVRIER
- > 17/18 MARS
- > 26/27 MAI
- > 23/24 JUIN
- > 5/6 JUILLET
- > 2/3 AOÛT
- > 20/21 SEPTEMBRE
- > 15/16 DÉCEMBRE

Aides et subventions au chauffage

Diminuer les factures et mieux répondre aux handicaps :

des aides intéressantes et des conseils de proximité pour améliorer l'habitat

> Pour réaliser des travaux d'amélioration de votre confort tout en faisant des économies d'énergie (travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ... recours aux énergies renouvelables),

> Pour adapter votre logement face au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bains par exemple, ou installation d'un monte-escalier),

> Pour rénover entièrement une ancienne maison rachetée pour en faire votre résidence principale,

Des aides intéressantes existent, et des organismes jurassiens peuvent vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches !

Améliorer la performance énergétique de son logement est aujourd'hui une priorité. Cela permet de :

- vivre dans un logement plus confortable
- réaliser des économies sur ses factures d'énergie
- augmenter la valeur patrimoniale de son bien
- limiter les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables du changement climatique.

Réaliser des travaux d'adaptation de son logement, c'est se garantir de pouvoir rester vivre chez soi plus longtemps, dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

En 2021, différents dispositifs sont mobilisables pour financer tous ces travaux d'amélioration, et certains sont cumulables entre eux. La plupart sont accessibles sous conditions de ressources. N'hésitez pas à vous renseigner !

L'Anah :

L'Agence Nationale de l'Habitat, finance les travaux d'adaptation et les programmes d'économies d'énergie avec un bouquet de travaux permettant de réaliser un gain thermique d'au moins 35%.

MaPrimeRénov' :

C'est une prime d'Etat en faveur de la rénovation énergétique, en remplacement du crédit d'impôt pour la transition écologique (CITE). Elle a été étendue à l'ensemble des ménages français à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les Certificats d'économies d'énergie, CEE :

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations essence, enseignes pétrolières) proposent des primes pour vous aider à réaliser des économies d'énergie. Ces aides sont accessibles à tous sans condition de ressources. Elles sont plus importantes pour les ménages modestes (primes « coups de pouce »).

Action Logement :

Des aides forfaitaires pour accompagner les travaux d'adaptation de leur salle de bains par les seniors, anciens salariés.

Caisses de retraites :

Elles apportent également des financements complémentaires à leurs ressortissants, pour des travaux d'adaptation comme d'économies d'énergie.

Collectivités locales :

Le Conseil Départemental du Jura et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté ont des programmes d'aides spécifiques : adaptation des logements des seniors et économies d'énergie pour le Département, appui à la rénovation de bâtiments Basse Consommation (BBC EFFILOGIS) pour la Région.

Rénovation ... Côté pratique :

■ Ne vous laissez pas abuser par des démarchages abusifs !

Depuis le 25 juillet 2020, le démarchage téléphonique est interdit pour la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables.

■ Pour tous les programmes de travaux d'économies d'énergie, le recours à des artisans labellisés RGE est obligatoire si vous souhaitez bénéficier d'aides. Pour en trouver proches de chez vous, il suffit de consulter le site gouvernemental «FAIRE» :

www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

■ Pour vous faire conseiller dans vos démarches, vous pouvez consulter gratuitement les conseillers d'un espace «FAIRE», le service public de la rénovation énergétique. Pour le Jura :

Espace Info Energie de l'AJENA, 28 Boulevard Gambetta, 39000 Lons-le-Saunier

Tél : 03.84.47.81.14

Courriel : infoenergie.jura@ajena.org

■ Vous pouvez également solliciter SOLIHA Jura Saône-et-Loire, qui pourra vous accompagner tout au long de votre projet, d'adaptation comme d'économies d'énergie, si vous êtes éligible aux aides de l'Etat de par vos ressources :

- Visite-conseil à votre domicile,
- Diagnostic technique des besoins d'amélioration,
- Choix du programme de travaux,
- Estimation des coûts et détail des aides mobilisables,
- Conseils pour l'obtention et l'analyse des devis,
- Montage des différents dossiers de demandes d'aides et dépôt auprès des financeurs (dossiers papiers ou numériques selon les cas),
- Accompagnement jusqu'au paiement des aides.

SOLIHA, 32 rue Rouget de Lisle, BP 20460, 39007 Lons Le Saunier cedex

Tél : 03 84 86 19 10

Courriel : contact@jura.soliha.fr

■ Important : quel que soit votre programme de travaux, d'économies d'énergie ou d'adaptation, vous ne devez avoir commencé aucun des travaux, ni signé aucun devis avant d'avoir obtenu les différents accords de financement !



Le Service Civique

Se rendre utile, se former et en prime une indemnité : avez-vous pensé au service civique ?



Chloé Dematriz a vingt ans.

«J'avais fait un bac professionnel service aux personnes au lycée de Nancy. Puis un BTS en développement animation des territoires. J'avais entendu parler du service civique. Je suis allée voir le directeur de l'école pour savoir s'il avait besoin de quelqu'un. Je travaillais déjà par ailleurs à l'accueil de loisirs et la possibilité d'un service civique me permet de compléter mes journées.»

C'est quoi exactement ?

Le service civique c'est trente heures maximum hebdomadaires. Entré en vigueur en 2010, il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général. Trente ans en cas de handicap. Pas d'exigence de diplômes. Même sans formation un jeune peut en bénéficier. Seule la motivation à s'engager est requise comme critère de sélection par les organismes d'accueil. Associations et services publics, collectivités locales, services d'incendie et de secours, sont les principaux organismes d'accueil pour lequel elles reçoivent un agrément. L'engagement de service civique donne droit à une indemnité et à une couverture sociale prises en charge intégralement par l'État. Le service civique est valorisé dans le parcours de formation du jeune, notamment universitaire. Une attestation de service civique est délivrée à la personne volontaire à l'issue de sa mission.

L'indemnité de Service Civique est de 473,04 euros net par mois, auxquels peut éventuellement s'ajouter une bourse de 107,68 euros par mois, L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et l'Aide au Logement.

Comment s'y prendre ?

D'un côté les organismes demandeurs font connaître sur le site leurs besoins, de l'autre les jeunes intéressés consultent ces demandes et candidatent sur celles qui les intéressent.

«Après en avoir discuté avec le directeur de l'école, j'ai postulé en ligne, il y a un site. J'ai eu ensuite un nouvel entretien avec le directeur de l'école. Puis c'est lui qui a finalisé le dossier et l'a fait remonter.»

Y a-il des pièges ?

Oui, mais ils sont rares. La dérive possible est l'utilisation de jeunes volontaires comme substituts à l'emploi, permettant d'employer à bas coût du personnel plutôt que de créer de vrais emplois. Mais les organismes sont contrôlés par l'Etat. Un inspecteur de la Jeunesse et des Sports le confirme :

«Nous pouvons être saisis par les jeunes volontaires. Ainsi, nous avons retiré l'agrément à une structure. Des jeunes filles s'y succédaient, cantonnées aux seules tâches de ménage.»

Pour Chloé, en tout cas, tout se passe bien.

«Depuis mi-décembre, je remplis plusieurs missions à l'école de Cousance : animation de la bibliothèque, aides aux enfants en difficulté, en accord avec les auxiliaires de Vie Scolaire. Au CP, je m'occupe d'une fillette en particulier que j'accompagne pendant la classe. Je peux aussi proposer des projets et les soumettre à l'équipe éducative. J'adore ce que je fais et le service civique me permet d'être hyper polyvalente avec des relations diverses tant avec les enfants qu'avec les enseignants ou les parents. C'est une ouverture sur le monde. Tout ce que j'aime !»

Où se renseigner :

Après d'Info Jeunesse Jura
17 Place Perraud.
39000 Lons le saunier.
03 84 87 02 55.

27 rue de la République.
25000 BESANÇON.
03 81 21 16 16.

Et sur le site :
www.service-civique.gouv.fr/

Bourse au Permis de Conduire

*Vous êtes âgés de 16 à 25 ans et vous voulez passer votre permis de conduire ?
Vous habitez Cousance ? Vous souhaitez donner 20 heures en faveur de la Commune ?
Nous vous offrons une aide de 200 euros versée à l'auto-école de votre choix !*

Nous souhaitons favoriser ainsi l'accès au permis de conduire. Cette offre est réservée à six jeunes domiciliés à Cousance selon la règle «1^{er} arrivé : 1^{er} servi». Les modalités pour l'obtention de cette bourse sont très simples. Il suffit de prendre rendez-vous auprès du CCAS de la Mairie de Cousance.

En contrepartie, le candidat devra assumer 20 h d'activité réparties sur quatre jours du jeudi au dimanche durant la période estivale du 14 juillet au 25 août 2021.

Son activité sera de l'aide au fleurissement et de la vente de glaces ainsi que des boissons non alcoolisées au Parc de Loisirs En Lune avec surveillance du site et petit entretien.



Nouveaux TER

C'est une nouvelle que nous accueillons avec un plaisir non dissimulé !

Nos demandes répétées auprès du Vice-Président en charge des transports à la région Bourgogne Franche-Comté, nos délibérations même au sein de notre Conseil Municipal, nos nombreuses relances, ont vraisemblablement participé à cette décision de faire s'arrêter quotidiennement davantage de trains à la gare de Cousance.

Résultat : 6 TER supplémentaires font halte chaque jour à Cousance, moitié en direction de Besançon et autant en direction de Lyon. Donc, c'est désormais en tout 12 arrêts quotidiens dans notre gare de Cousance. Cette nouvelle donne doit être de nature à promouvoir le train ici à Cousance et l'intégrer comme un moyen de transport à part entière pour tous les déplacements.

Le doublement des haltes permet dorénavant de satisfaire davantage les usagers utilisateurs du TER.

Ils permettent aussi de conquérir de nouveaux voyageurs et prouver ainsi que le train est un moyen économique, écologique et sécurisant pour assurer nos déplacements.

Vous trouverez la nouvelle grille des horaires dans la rubrique «Mairie Pratique». Elle est aussi affichée en gare de Cousance et sur notre panneau d'affichage municipal Place du marché.

Le détail des horaires au niveau de chacune des gares entre Besançon et Lyon est consultable sur le lien suivant www.cousance.com/sncf.



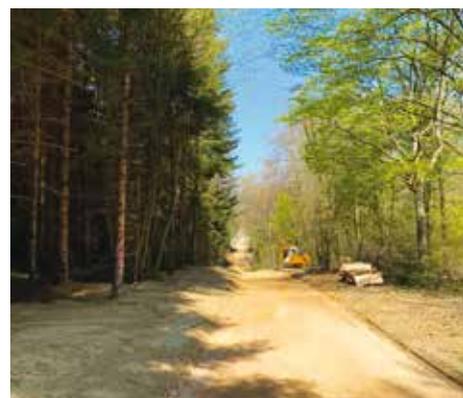
La forêt, un patrimoine à protéger et à valoriser !



La gestion des 138 hectares de notre forêt communale cousançoise est une activité qui doit être conduite avec rigueur et prospective pour assurer la transmission aux générations futures, d'un patrimoine forestier sain, écologiquement équilibré et rentable.

Dans ce cadre, notre gestion forestière qui consiste à entretenir, planter et récolter, nous offre cette année l'opportunité de pouvoir mettre en exploitation plus de 450 m³ de chênes arrivés à leur terme et qui céderont la place à des semis naturels de la même essence destinés à nos héritiers futurs.

Le chemin principal de notre forêt communale



Le chemin principal de notre forêt communale cousançoise méritait depuis longtemps une réfection complète. C'est un vrai travail de professionnel que la société EMDE a parfaitement réussi !

Avantage de la vidéosécurité

Notre dispositif de Vidéosécurité nous prouve régulièrement son efficacité.

En 2020, nos caméras ont permis par cinq fois d'observer les infractions commises par les cambrioleurs et de les identifier très précisément à travers l'immatriculation de leur véhicule ou bien par leur identité reconnue.

La vidéosécurité possède aussi un effet dissuasif à l'égard des malfaiteurs.

D'ailleurs, les forces de la Gendarmerie mentionnent une baisse très significative de leur présence à Cousance en lien avec la mise en place des caméras.



Burkina Faso

En 2019, Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans un premier temps, Jacques Ima, Maire de la commune de Dargo au Burkina Faso, puis Theophile Bandre, Maire de la commune de Boala. Ils étaient accompagnés de Paule Petitjean et Jean-Paul Sornay tous deux membre d'ActionAid pour des Peuples Solidaires représentant l'association jurassienne du même nom.



Si nos échanges étaient tournés particulièrement sur la problématique de l'eau au Burkina Faso, nous avons également échangé sur la solidarité.

C'est pourquoi à Noël 2019, nous avons effectué une collecte lors de notre spectacle pour venir en aide aux écoles du Burkina Faso.

En avril 2020, nous avons remis à Zénabo et Yabré, en présence de Jean-Paul SORNAY, Président de l'association Peuples Solidaires du Jura, le fruit de la collecte de Noël, c'est à dire un beau stock de crayons de couleur, stylos... ainsi qu'une cagnotte de 50.00 €.

L'ensemble de cette collecte a été partagée vers les inspections primaires de Boala et Dargo.

Aujourd'hui, Zénabo et Yabré, sont enfin de retour dans leur pays après quelques mois passés en France. Comme promis, ils nous ont transmis les photos de remise de cette collecte dans chacune de leur circonscription.

Ce premier échange sera la clé pour construire un partenariat entre l'association Peuples Solidaires Jura, le Burkina Faso et la commune de Cousance.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de cette belle initiative.

Nouvelles nappes de la Grenette

Nos douze tables rondes de la Grenette pourront être désormais recouvertes de ces belles nappes en tissu que nous a confectionnées notre couturière locale Jojo la couture.

Vous les remarquerez lors de nos différentes manifestations municipales dont nous espérons le retour proche.

Du blanc toujours indémodable et raffiné.



Le tri postal à Cousance



C'est désormais à Cousance depuis début janvier, au sein de l'espace La Pep, Rue du Glacier que l'organisation de la distribution du courrier en faveur de toutes les communes du code postal 39190 se met en place.

Chaque matin à 8h30, du lundi au samedi, un véhicule en provenance du Centre de tri de Lons-le-Saunier livre le courrier pré-trié à destination des six facteurs qui chargent ainsi leur propre véhicule puis débutent leur tournée.

C'est un dispositif appréciable pour tous. Les facteurs bénéficient d'espaces d'accueil et de préparation, vastes, sécurisés et parfaitement adaptés.

Cette activité nouvelle ici à Cousance renforce et valorise une fois de plus cette structure qui est la Pep, démontrant ainsi son attractivité ainsi que sa capacité à satisfaire une pluralité d'activités.

L'ADMR près de chez vous !

Dans le secteur de Beaufort, l'ADMR est formidablement active. Au quotidien en relation avec les partenaires, les professions libérales et les acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en oeuvre les services d'aide et de soins à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale du canton.

L'association locale ADMR Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Beausuran intervient sur 38 communes. Le SSIAD contribue au maintien à domicile. Ses actions visent à prévenir ou retarder la perte d'autonomie et à lutter contre l'isolement. Les prestations de soins techniques et/ou soins de bases et relationnels, s'adressent aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes atteintes de maladies chroniques et/ou de maladie neuro évolutive.

La prise en charge s'effectue sur la base d'une prescription médicale pour :

- Des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes

- Des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap
- Des personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affections.

L'association locale ADMR Services de Soins Infirmiers à Domicile de Beausuran prend en charge environ soixante patients par an. Neuf aides-soignantes, une secrétaire et une infirmière coordinatrice composent l'équipe salariée de cette association locale. L'association locale a également un Conseil d'administration de sept membres.



Les actions de l'ADMR reposent sur des valeurs fortes :

- Universalité
- Réciprocité
- Proximité
- Respect de la personne
- Solidarité

Contact du SSIAD ADMR de BEAUSURAN :

Tél. : 03 84 25 16 33

Courriel :

admr19@beausuran.fede39.admr.org

Horaires de permanence :

de 14h à 16h du lundi au vendredi

Notre mairie accepte la carte bancaire

Aujourd'hui notre mairie est équipée d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE)

Plusieurs données nous ont conduits à décider d'équiper la mairie du dispositif de paiement par carte bancaire.

Tout d'abord, le transfert des services de la Trésorerie de Beaufort vers la Trésorerie Principale de Lons le Saunier induit dorénavant la perte de cette proximité appréciable lorsqu'il convenait de déposer des chèques et des espèces reçus.

Ensuite nos secrétaires devaient gérer en interne des chèques et des espèces souvent constitués de petite monnaie, source d'erreurs, voire de risques en attendant le transfert vers Beaufort.

Enfin la carte est devenue aujourd'hui le moyen de paiement détenu par presque

tous les clients bancaires et les petits règlements de quelques euros seulement sont actuellement acceptés par les terminaux de paiement .

Ainsi, vous pourrez désormais régler grâce à votre carte bancaire, les locations de nos salles municipales ainsi que la vaisselle si vous la souhaitez, les locations de matériel municipal, les photocopies et plus encore.

Un dispositif pour tous, pratique, sûr et moderne qui s'impose aujourd'hui.



Les Ateliers Bons Jours

C'est un programme de prévention régional, porté par les caisses de retraites (CARSAT, MSA) et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté. Depuis 2018, la Fédération ADMR du Jura coordonne leur mise en place sur le secteur jurassien. Ces ateliers de prévention sont destinés aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.



La plupart des ateliers se dérouleront à Cousance.

7 ateliers autour de la santé, en présentiel sont proposés :

- La nutrition où en êtes-vous ? : 9 séances de 2h00
- L'équilibre où en êtes-vous ? : 10 séances collectives d'1h00 et 2 séances individuelles de tests
- Force et forme au quotidien : 12 séances collectives d'1h30 et 2 séances individuelles de tests
- Peps Eurêka : 1 Conférence et 10 séances collectives de 2h30
- Le sommeil où en êtes-vous ? : 8 séances collectives de 2h00
- Bon'us tonus : 7 séances collectives de 2h00

- Vitalité : 6 séances collectives de 2h30
Ces ateliers sont animés par des professionnels formés. Une participation financière de 20€ par atelier, sera demandée. Vous pouvez retrouver des dépliants «Les Ateliers Bons Jours» à la mairie de Cousance.

ZOOM sur l'atelier « Équilibre, où en êtes-vous ? » :

Cet atelier sera mis en place sur la commune de Cousance, quand la situation sanitaire le permettra.

Les objectifs de cet atelier :

- Apprendre à se relever du sol et diminuer l'impact psychologique de la chute : la dédramatiser
- Améliorer l'équilibre statique et dynamique
- Sensibiliser à l'aménagement de son intérieur pour limiter le risque de chute

Nouvelle offre digitale :

Les «Ateliers Bons Jours» s'adaptent !

1 : Conférence 2.0 :

Différentes thématiques : numérique, santé, sport, culture générale...

Ces conférences sont accessibles gratuitement sur le site internet : www.happyvisio.fr grâce au code partenaire : ABJ39

2 : Les ateliers 2.0 :

Ils complètent l'offre proposée en présentiel. Dans ce sens, le contenu est différent et adapté.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à un atelier virtuel ou présentiel, vous pouvez contacter :

Cassandra Levrieri, coordinatrice des Ateliers Bons Jours à la Fédération ADMR du Jura : 03 84 85 66 03 / 07 55 63 41 10 / clevrieri@fede39.admr.org



Mails, textos, téléphones...

Attention aux arnaques !

Bonjour

J'ai urgemment besoin de ton aide car je vis un cauchemar. Je n'avais pas le choix, j'ai dû me rendre à l'étranger. Le pays n'est pas sûr et je me suis fait agresser ce matin à la sortie de l'hôtel. Je me retrouve actuellement sans un seul sou, alors j'aimerais que tu me rendes un très grand service en me faisant parvenir 3000 euros. Naturellement, je te rembourserai dès mon retour. Je compte sur toi.

En réalité, histoire complètement inventée. L'escroc a piraté le carnet d'adresses de l'un de vos amis et il est en train d'envoyer le même e-mail à toutes les personnes de sa liste de contacts.

Avec la montée en puissance des nouvelles technologies, les facilités qu'elles offrent sont autant d'opportunités pour les escrocs. La mairie reçoit de plus en plus de Cousançois, soucieux de ne pas se faire piéger ou malheureusement qui l'ont été et qui demandent alors comment se défendre. Cousance Mag' propose donc cette petite mise en garde contre les arnaques les plus courantes :

Le phishing ou hammeçonnage en français

Un mail vous annonce un remboursement. Variante : votre compte va être bloqué, vous risquez d'être victime d'une fraude... Bref, vos données doivent être vérifiées...

Tout est bon pour vous appâter, avec pour objectif de vous faire révéler vos codes. Ces messages ont l'apparence, image, en-tête... de personnes ou d'institutions connues : votre banque, les services fiscaux, la CAF ou Paypal ... Donnez les éléments demandés et votre compte sera immédiatement vidé.

Si vous envisagez un règlement ou un achat sur internet, à quoi faut-il être attentif ?

D'abord à l'adresse (appelée URL) d'où provient le mail et à laquelle vous allez répondre. C'est tout simple : un site sécurisé affiche, dans son URL, les lettres «HTTPS» au lieu du simple «HTTP». Le «S» supplémentaire signifie «secure». Il doit exister aussi un cadenas. C'est déjà une garantie minimum. Mais attention, des escrocs malins arrivent à tourner ce barrage. Il faut alors scruter mieux l'URL.

Dans l'exemple ci-dessous, au lieu d'avoir «.gouv.fr» on a : «.gouv.app». C'est un site falsifié !

Faut-il verrouiller l'accès à son Smartphone avec un code ?

Oui ! Cela vaut aussi pour l'ordinateur portable. Une combinaison à quatre chiffres ralentira déjà le voleur (si ce n'est pas 0000 !), mais si elle est composée de six chiffres, cela lui compliquera davantage la tâche.

Et le téléphone ?

C'est sûrement la plus facile et la plus courante des arnaques : les numéros surtaxés.

«Votre colis est en attente» «Votre colis va vous être livré prochainement» «Nous sommes toujours dans l'attente du règlement de votre facture» «Vous avez été tiré au sort, félicitation...» etc. Naturellement vous ne comprenez pas de quoi il s'agit et vous appelez au numéro indiqué. Autre scénario : vous avez un appel téléphonique, mais le correspondant a raccroché immédiatement sans vous laisser le temps de répondre. Intrigué vous rappelez.

Et là, vous êtes mis en attente. Dans tous ces exemples, le but est de vous faire rester le plus longtemps possible en ligne. Or le numéro est surtaxé et pendant que vous mijotez, le compteur mouline !

Important à savoir : envoyer un SMS ou laisser un message vocal à ces numéros peut également être facturé, gonflant votre facture téléphonique et dans tous les cas vous serez sans recours possible

Pour se repérer, «Cousance Mag» vous propose la liste des indicatifs et leurs particularités :

Avant tout attention aux indicatifs des pays étrangers, surtout si vous y avez des amis ou de la famille. Reconnaisant l'indicatif, vous aurez tendance à rappeler le numéro sans vous méfier.

CLASSIFICATION ET TARIFICATION

Les numéros surtaxés peuvent être composés de 10 chiffres commençant par 08 ou de numéros courts. Ces numéros permettent d'accéder à des services et peuvent faire l'objet de trois tarifications différentes : gratuite, normale et surtaxée.

• Tarification gratuite

Ces numéros ne font l'objet d'aucune facturation : ni sur les communications, ni sur le service. Les numéros concernés sont ceux à 4 chiffres commençant par 30 ou 31, ainsi que les numéros à 10 chiffres compris entre 0800 et 0805.

• Tarification normale

La tarification de ces numéros est la même que celle vers les numéros fixes classiques. Les numéros concernés sont ceux à 4

chiffres commençant par 1 ou 3, ainsi que les numéros à 10 chiffres compris entre 0806 et 0809. Donc pour faire simple : pas de surprise entre 0800 et 0809. C'est à partir du nombre suivant qu'il faut faire attention :

- **Les numéros en 081** : tarification inférieure à 0,06€ par minute ou à 0,15€ par appel ;

- **Ceux en 082** : tarification inférieure à 0,20€ par minute ou à 0,50€ par appel ;

- **Les numéros en 089** : tarification inférieure à 0,80€ par minute ou à 3€ par appel.

- **Les numéros à seulement six chiffres** commençant par 118, peuvent faire l'objet d'une facturation libre.

Les autres arnaques :

Le billet avalé. Vous effectuez un retrait dans un distributeur de billets, et derrière vous une personne sympathique vous assure que vous avez oublié de récupérer un billet et qu'il a été avalé par la machine. Il vous suggère de réintroduire votre carte bancaire et de retaper le code. L'auteur en profite pour mémoriser ce dernier.

Rien ne se passe évidemment.

L'escroc va alors embrouiller sa victime en lui offrant de débloquent la machine soit en prenant la main sur sa carte, soit en introduisant la sienne. Mais quelle que soit la méthode, l'objectif est de laisser croire que la ou les cartes ont été avalées. Il repart ensuite avec votre carte et votre code. Ne donnez jamais à qui que ce soit votre code secret, ne faites jamais confiance à une personne qui se propose de vous aider devant un distributeur de billets.

Comment s'en défendre ?

Ne mettez jamais votre code secret dans votre portefeuille. Ne le révélez jamais quel que soit le prétendu organisme qui vous le demande. Le numéro pour faire opposition immédiatement en cas de perte ou de vol de leur carte bancaire (**0.892.705.705**).

Autre truc : mémoriser votre code de validation de la carte. A trois ou quatre chiffres, il figure au dos. Ensuite faites-le disparaître en le grattant. Votre carte devient inutilisable pour quelqu'un d'autre que vous.

La bonne affaire :

Vous recevez un mail promettant un gain à un jeu-concours ou une affaire incroyable dont veut vous faire profiter un «ami».

Variante, l'escroquerie à l'achat de la voiture d'occasion. Vous repérez une annonce qui présente une superbe voiture, petit kilométrage, vendue très en dessous de son prix. Vous vous précipitez et joie ! Elle est toujours disponible. Le vendeur vous l'explique, il avait un acheteur, il s'est désisté... Problème : la voiture est à l'étranger, mais le vendeur propose de vous la livrer gratuitement. Enfin, presque... Juste quelques frais de dossier ou une somme pour débloquent la voiture. La suite vous l'imaginez. Le bon coin est l'un des supports privilégiés de ces escroqueries.

Les situations d'urgence :

Dans l'urgence, des éradicateurs de parasites, frelons, punaises, des plombiers ou des serruriers indécents n'hésitent pas à faire exploser les factures. Ayez en tête que pour tous les travaux de dépannage, toute intervention supérieure à 100 euros doit faire l'objet d'un devis, sauf si le professionnel intervient dans le cadre d'un contrat d'entretien ou de garantie.

Le coup du rétroviseur :

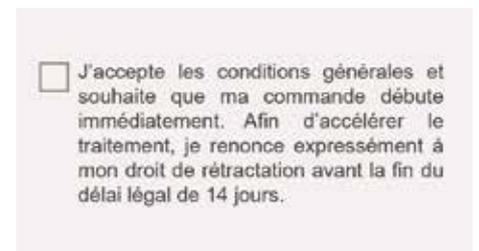
Sur le parking d'une grande surface, vous êtes interpellé par un automobiliste. Furieux, il vous accuse d'avoir cassé son rétroviseur en ayant frôlé sa voiture. Parfois des cailloux ont été jetés sur votre voiture confortant le soi-disant accrochage. Mais l'escroc devient aimable : il propose d'appeler lui-même votre compagnie d'assurance, en fait, un complice à lui, pour voir comment arranger les choses. Et de proposer un dédommagement en liquide, plutôt que de risquer le malus de votre assurance.

Arnaque légale : celle aux papiers :

Le principe est de proposer un service payant pour vous obtenir des documents gratuits. L'astuce est de laisser croire que vous êtes sur un site administratif et que vos démarches seront rapides et simplifiées. C'est faux. C'est un prestataire privé et vous devrez lui fournir exactement les mêmes documents qu'en procédant vous-même et directement aux démarches.

Lorsque vous tapez les mots-clés «vignette Crit'Air» ou «carte grise», vous tombez en premier sur des sites tels que «Cartegri-seminute.fr» «ou Cartegrise.net», qui ne sont pas celles de sites officiels. Pour endormir votre méfiance, ces portails copient le visuel des sites officiels : drapeaux bleu-blanc-rouge et profils de Marianne à gogo, références à un ministère ou à un service de l'Etat.

En principe ces sites qui arrivent toujours en premier sur les moteurs de recherche doivent être précédés du mot «annonce». Ce n'est pas toujours le cas. Donc bien vérifier l'adresse (URL). Et attention aux imitations : si elle ne se termine pas par «.gouv.fr» c'est piège. : les adresses internet de l'administration française se terminent toujours par «.gouv.fr», jamais par «.gouv.org» ou «.gouv.com». Les seules adresses finissant juste par «.fr» sur lesquelles vous pouvez foncer sans risque sont : «Service-public.fr» et «Ccsp.fr» (Site de la Commission du contentieux du stationnement payant basée à Limoges).



Recours difficile : la rétractation vous est refusée au motif que le service a commencé.

Dernière escroquerie du jour : celle au COVID ! Des sites vous informent que si vous voulez être vaccinés il faut vous acquitter d'une somme ou encore appeler un numéro, lequel est bien sûr, surtaxé !

Faut-il le rappeler : la vaccination contre le COVID est gratuite, l'inscription sur la plate-forme « Doctolib » l'est également.

Si vous avez été victime de ces escroqueries, n'hésitez pas à en informer la mairie.

Dans certains cas ses services pourront vous aider. Il existe également des lieux ressources :

Pour le téléphone, il est utile de signaler les appels de ce type au 33700.

Sur : www.internet-signalement.gouv.fr, vous trouverez également de nombreux conseils en matière de prévention. Et bien sûr les associations de consommateurs.

Animaux errants, négligés ou maltraités : le maire en première ligne

Les animaux sont des êtres sensibles que nous devons protéger des actes de maltraitance. Pour lutter contre cette maltraitance, cruauté, négligence envers les animaux, des lois et des réglementations existent.



- Le chien de ma voisine aboie sans arrêt... Il y a un cheval laissé sans eau en pleine chaleur... Un chien semble abandonné...je suis envahi par les chats...

Autant d'appels qui sont aussi le quotidien de la mairie. S'y ajoutent d'autres agaceries : le manque de civisme et sa conséquence avec des déjections sur les trottoirs. Et en effet, c'est la loi qui fait obligation pour le maire de veiller à la prise en charge des animaux, à fortiori s'ils sont dangereux ou abandonnés.

Examinons plus précisément les dispositions :

«Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés».

Le maire Christian Bretin ne méconnaît pas ces exigences.

«A Cousance, il existe un arrêté municipal qui impose de tenir les chiens en laisse. J'y suis très attentif».

C'est également la loi qui impose aux détenteurs de chiens d'attaque ou de défense, ceux de catégorie 1 ou 2, de devoir les déclarer à la mairie. Rappelons aussi que ceux de première catégorie, «pit-bulls», «mastiff», «tosa» sont interdits aux mineurs, qu'ils ne peuvent être achetés ou vendus entre particuliers, que leur accès aux transports ou aux lieux publics en dehors de la voie publique est interdit. Leur stérilisation est obligatoire. Comme pour une arme, leurs maîtres doivent aussi posséder un permis de détention.

Pour les American Staffordshire ou les Rottweiler, classés en deuxième catégorie, leur stérilisation n'est pas obligatoire, ils peuvent être donnés ou vendus et circuler dans les transports en commun ou les lieux publics, s'ils sont muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Leurs maîtres doivent là encore posséder un permis de détention.

Enfin, sans exception, tous les chiens de plus de 4 mois et les chats de plus de 7 mois doivent être identifiés. L'identification est effectuée par un vétérinaire. Il marque l'animal avec une puce électronique et l'inscrit à un fichier national. Le tatouage n'existe plus. Détenir un chien ou un chat non identifié, né après le 1^{er} janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 €.

Fort de ces principes, que se passe-t-il lorsqu'un animal est trouvé ? D'abord en avisant la mairie. Comme chaque commune, Cousance dispose d'un espace qui peut les accueillir. L'animal est alors placé sous la responsabilité du maire. Dans un premier temps il fait savoir qu'un animal a été récupéré par les services municipaux. Si personne ne se manifeste, il fait appel au vétérinaire pour le soigner si nécessaire et l'identifier. S'il n'est pas identifiable, la loi impose sa garde pendant au moins huit jours. Au-delà, il sera réputé abandonné et pourra être cédé à une association de protection animale, mais pas n'importe laquelle. Elle doit être reconnue d'utilité publique, dans les faits, c'est la SPA. Si son maître est retrouvé, il devra s'acquitter des soins vétérinaires, dont ceux des vaccinations obligatoires.



Les problèmes ne s'arrêtent pas à l'étranger :

«Je suis souvent sollicité par des administrés qui se plaignent de nuisances sonores. Le chien laissé tout seul pendant que son maître ou sa maîtresse est au travail aboie sans discontinuer. Un autre problème est l'incivilité. Ramasser les déjections de son chien pour éviter de souiller le trottoir en utilisant les sacs mis à disposition dans les toutounettes semble pour certains bien trop indigne d'eux.

Je me suis même entendu dire : «il y a les employés municipaux pour ça !»

Là encore le maire intervient :

«J'écris un courrier au responsable pour lui rappeler ses obligations et trouver une solution».

A défaut, et si cet appel au civisme reste sans résultat, les voisins peuvent faire appel au conciliateur de Justice ou même engager une procédure en indemnisation devant le juge du contentieux de la protection. Le service juridique de la mairie peut alors les conseiller.

Le maire, comme ses adjoints, peuvent d'ailleurs les y aider en rédigeant un constat qui rentre parfaitement dans leurs attributions.

Quant aux saletés sur les trottoirs, le maire détient davantage de pouvoir puisqu'il peut très bien mettre des amendes.

«Je ne l'ai encore jamais fait, je persiste à croire en l'intelligence et au sens des responsabilités. Mais je fais l'objet de pressions de plus en plus fortes. Les gens respectueux des autres ne supportent plus de voir impunis ceux qui s'en fichent ! Et j'ai peur d'être obligé d'y venir !»

Reste la question de la maltraitance. De nos jours l'évolution des mœurs tend vers une meilleure protection de l'animal. La société y est davantage sensible. Et les juges suivent. Pour la première fois un individu qui avait arrosé son chat d'essence et y avait mis le feu, juste comme ça, pour rigoler, a été condamné à de la prison ferme.

Une déléguée enquêtrice à la SPA met en garde :

«Les gens craquent sur une impulsion pour un chien ou un chat, mais sans mesurer où ils s'engagent. Ils fonctionnent sur le coup de cœur et ce n'est qu'ensuite qu'ils découvrent qu'un animal ce sont aussi des contraintes et des devoirs. Celui de le soigner, les soins ont un coût, celui de le sortir et de l'entretenir. Certains vont tenter de le soumettre maladroitement avec souvent une utilisation irraisonnée de la violence. S'y ajoutent les abandons des départs en vacances... L'animal peut être aussi l'objet de transferts. Il cristallise les problèmes de relation ou de mal être. Le maître projette sur lui des espoirs déçus ou l'utilise pour se venger de quelque chose ou de quelqu'un.

Il existe aussi des modèles traditionnels de représentation. Les chiens de chasse par exemple. Je vois des maîtres qui sont pourtant des gens raisonnables, mais ils considèrent que leur chien peut rester enchaîné à la dure. Ils y voient sa nature. Pour eux ce ne sont pas des chiens de salon !»

En cas de maltraitance, les sanctions peuvent être très lourdes : la personne qui exerce des sévices graves, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt deux ans de prison et 30 000 € d'amende.

Mais quels sont précisément les indices de maltraitance ?

La jurisprudence en a retenu quelques-uns :

La laisse : interdite aux chiots, pour les chiens adultes elle doit être d'une longueur d'au moins deux mètres cinquante. Pas de collier étrangleur. Mise à disposition d'eau et de nourriture, notamment d'une gamelle.

Un abri est également imposé si l'animal reste à l'extérieur. Même laissé sur un balcon, en l'absence d'une protection, il est considéré comme maltraité.

Concrètement, que faire si l'on est témoin ?

La maltraitance est une infraction pénale. Le maire doit en être avisé. Elle peut donc être également communiquée aux services de gendarmerie à charge pour eux d'intervenir. Une autre possibilité est de faire un signalement auprès de la SPA. Elle dispose de délégués enquêteurs formés. Ceux-ci peuvent se rendre sur place pour évaluer la situation et le sort de l'animal.

Les chats errants :

Si vous constatez près de chez vous des chats en surnombre apparemment sans propriétaires, contactez notre Mairie de Cousance. Nous avons souscrit un contrat avec l'association «30 millions d'amis» qui permet de les faire stériliser.

Le judo ou la voie de la souplesse

Cela fait maintenant plus de 40 ans que le Judo se pratique sur la commune de Cousance.

Grâce à son association sportive gérée par une équipe de bénévoles et constituée essentiellement de parents d'élèves mais aussi d'anciens judokas qui pour certains sont membres depuis plus de 30 ans, sans eux rien ne pourrait se faire.

Au début, les entraînements se déroulaient dans la salle communale de la Grenette. La construction du gymnase a permis l'ouverture du Dojo actuel dans lequel s'entraînent aujourd'hui 76 licenciés.

En 2018, le club s'est développé en reprenant sous son aile le Dojo de Saint-Amour qui n'avait plus d'entraîneur ni de bureau directeur. Les deux clubs ont été jumelés, ce qui a permis de sauver le club de Saint-Amour mais aussi de doubler le nombre d'entraînements. Ainsi les parents et les élèves ont plus de flexibilité au niveau des horaires d'entraînements.

Maintenant, il n'y aurait pas d'association sans professeur. Depuis 1985, le Judo Club Cousançois a le plaisir d'être encadré par Philippe Vialet, professeur diplômé du brevet d'état et ceinture noire 6^{ème} Dan. Il lui a fallu de nombreuses années d'entraînements et de rigueur pour obtenir ce grade le 22 novembre 2015 lors d'un examen où il réalisa une prestation sans faute qui d'ailleurs lui a valu de recevoir de la part du jury la mention «excellent», plus haute distinction.

Depuis toutes ces années, il a formé de nombreuses ceintures noires et accompagné au bord des tatamis (aire de combat composée de tapis en mousse de 2 m x1 m) de nombreux combattants dont il tient à souligner les très bons résultats sportifs.

En effet, depuis de nombreuses années, les licenciés de tout âge se distinguent lors de nombreuses compétitions départementales, régionales, nationales et même internationales en montant sur les marches les plus hautes du podium comme ce fut le cas pour le couple de judokates, Emma Gonnod et Cloé Césarino qui ont remporté le championnat de France kata en mars 2017 ou Cécile Beudet-Jaillet qui a pris une très belle 2^{ème} place au tournoi international de Tours en mai 2018. En 2019, Cécile Beudet-Jaillet a

remporté la 3^{ème} place lors du tournoi international de Tours et la 9^{ème} place lors des championnats du monde « Masters » à Marrakech. Bien d'autres jeunes judokas comme Audric Ferrand, Simon Blanchon, Hugo Césarino, Théo et Manon Guyot, Florian Colin, Axel Boiron... ont porté bien haut les couleurs du club que ce soit en compétition ou en représentant le club dans la sélection jurassienne.

Le JUDO est avant tout un art martial japonais, créé par JIGORO KANO en 1882. Le judo est devenu une discipline olympique en 1964. Ce n'est pas seulement un sport avec du contact, c'est avant tout un état d'esprit avec son code moral véhiculant des valeurs fondamentales aux judokas :

- > La Politesse, c'est le respect d'autrui
- > Le Courage, c'est faire ce qui est juste
- > La Sincérité, c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée
- > L'honneur, c'est être fidèle à la parole donnée
- > La Modestie, c'est parler de soi-même sans orgueil
- > Le Respect, sans respect aucune confiance ne peut naître
- > Le Contrôle de soi, c'est savoir se taire lorsque monte la colère
- > L'Amitié, le plus pur et le plus fort des sentiments

Toutes ces valeurs sont essentielles pour avoir un bon épanouissement dans la vie de tous les jours. Contrairement à ce que pensent les personnes extérieures à ce sport, la force n'a pas le dessus au contraire la technique est supérieure comme nous le montrent les citations de Jigoro Kano :

«Une technique supérieure surpasse la force.»

«On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève.»



C'est pour cela que depuis le plus jeune âge nos licenciés sont amenés à progresser en passant « des grades » ce qui leur permet de changer de ceinture : blanche, jaune, orange, verte, marron et noire. La ceinture noire 1^{er} Dan n'est qu'un début car il existe 9 niveaux après son obtention. C'est pour cela qu'il faut beaucoup de courage et de persévérance pour y arriver.

Côté événements, le Judo Club Cousançois organise une compétition qui regroupe en moyenne 10 clubs ce qui représente environ 130 judokas de 5 à 14 ans. Nous nous déplaçons dans différentes villes comme Besançon pour le championnat de Franche-Comté ou Belfort pour le championnat Grande Région mais aussi Limoges ou Tours pour le championnat national ou international.

Le Judo Club Cousançois est aussi présent sur différentes manifestations communales comme la retraite aux flambeaux, le téléthon et bien sûr le forum des associations.

Contact :
Mail : judoclubcousançois@laposte.net
Page Facebook : Judo Club Cousançois

Entraîneur :
Philippe Vialet : 06 16 74 40 12
Président :
Jérôme Césarino : 06 32 41 86 96



Les Donneurs de Sang

L'année 2020 restera dans les annales en raison de la pandémie qui à ce jour n'est pas terminée.

L'association n'a pas connu un tel événement depuis sa création en 1969



Beaucoup des activités programmées, tels que la randonnée du 13 avril, les campagnes de promotion du 19 et 20 juin, l'assemblée générale du 27 novembre et bien entendu le téléthon du 5 décembre ont été supprimés.

Seules les collectes ont été honorées dans un contexte inédit : changement de lieu, gel hydroalcoolique, distribution de masques et de bouteilles d'eau, distanciation entre les personnes, stylo individuel pour remplir le questionnaire.

Pour la collation, seules deux personnes par table. Le repas est servi sur des plateaux filmés et lorsque le donneur quitte la table, il met ses déchets à la poubelle. La table et la chaise sont alors désinfectées.

Bien évidemment les bénévoles sont limités et la convivialité n'est plus du tout la même.

Les résultats de l'année 2020 sont bons : 6 collectes avec 497 présentés, 447 prélevés et 23 nouveaux 1^{er} don.

En 2019 : 5 collectes avec 388 présentés, 350 prélevés et 26 nouveaux 1^{er} don.

Désormais les collectes se déroulent sur rendez-vous.

Il suffit de se connecter sur l'application «Don de Sang» ou «mon-rdvdondesang.efs.sante.fr» afin de réserver un créneau horaire permettant de mieux gérer l'affluence. Il est toujours possible de venir sans rendez-vous en sachant que les donateurs ayant réservé seront prioritaires, ainsi que le risque de ne pas être accepté s'il y a trop d'affluence.

En août et en septembre, les stocks de sang étaient au plus bas, essentiellement dus à la suppression des collectes en milieu scolaire et universitaire, ainsi qu'en entreprise, soit une perte de 100 000 dons.

Les donateurs ayant eu des symptômes grippaux ou ayant été en contact avec un malade de la COVID 19 doivent attendre 15 jours avant de se rendre sur un lieu de collecte.

Ceux qui ont été malades peuvent donner un mois après la fin des symptômes.

Bien sûr, COVID ou non, le don de sang est un geste solidaire et nécessaire où l'essentiel est de garantir la sécurité du donneur et du receveur.

Voici les dates des collectes pour 2021 : elles se dérouleront toutes à Cousance, salle de la Grenette le vendredi de 16H00 à 19H30 : 8 janvier, 12 mars, 14 mai, 16 juillet, 10 septembre, 12 novembre.

Pas de collecte à Beaufort en 2021 en raison de la chaleur dans le gymnase en juillet, août.

Mais une étude sera faite pour trouver une nouvelle date en 2022.

Venez faire ce geste généreux et sauveur de vies, l'association a besoin de vous. Prenez une heure pour sauver trois vies (sang, plasma et plaquettes).

N'oubliez pas la randonnée pédestre le dimanche 18 avril 2021, départ 8H00 salle de la Grenette, si toutefois bien sûr les conditions sanitaires l'autorisent.

L'association tient à remercier tous les donateurs, tous les bénévoles de l'amicale, ainsi que les municipalités pour leur soutien, qu'il soit financier ou matériel.



Commerce numérique

L'association Les Ptits Montagnards n'ayant pu organiser son traditionnel marché de Noël au vu de la situation sanitaire, en a organisé une version virtuelle.

Chaque jour, un participant était mis en avant sur facebook avec une petite présentation attrayante accompagnée de jolies photos. Le but de ce marché virtuel a été placé sous le signe de l'entraide et la solidarité. Voici un petit panel des publications de nos commerçants couzançois qui ont souhaité participer.

Mais nous n'oublions évidemment pas les autres commerçants.



SALON DE BEAUTÉ D'ANGES

Cassandra propose divers soins visages, corps ainsi que des massages, épilations, maquillage, et ongles.

N'hésitez pas à aller découvrir ses soins dans une ambiance chaleureuse, un véritable moment de bien-être à offrir ou à s'offrir pour se laisser emporter dans le monde relaxant de l'esthétique.

Notre esthéticienne couzançoise vous accueille avec sympathie dans son univers. Elle saura vous mettre en confiance avec son professionnalisme et la passion qu'elle éprouve pour son métier.

L'espace beauté propose de nombreuses idées cadeaux, offrez du rêve à ceux que vous aimez... ou simplement pour vous faire un petit plaisir.

Allez vite visiter sa page
<https://m.facebook.com/profile.php?id=100010458849726>



SUBLIM COIFF

La coiffure est leur passion, vous pourrez retrouver Aurélie, Marjorie, Léa et Élodie.

Quatre filles disponibles pour faire de votre instant coiffure un moment de détente, une véritable pause, afin de vous rendre unique.

On y va pour se faire chouchouter, beau/belle, on coupe, on coiffe, on colore, on boucle, on papote...

Se faire plaisir c'est bien mais on peut aussi en faire profiter son entourage en offrant un bon d'achat, un soin, un produit capillaire ou bien un sèche-cheveux, un lisseur...

N'hésitez pas à les contacter <https://www.facebook.com/sublimcoiff39/>



RESTAURANT DE LA GARE

Mais où se situe-t-il dans notre belle petite commune ?
Pourtant c'est simple, à côté de la gare de Cousance !

En plus, vous ne pouvez pas le manquer avec sa magnifique façade rouge.
Quand on parle du rouge, un sentiment nous vient de suite à la tête : « la passion, l'amour ». En effet, Pascal Beffy a la passion de la cuisine et l'amour du métier !
On peut donc réellement dire que le rouge est la couleur primaire des passionnés !
Alors n'attendez plus si vous voulez vous régaler.

CONTACT : 03 84 85 90 62
restaurantdelagarecousance@gmail.com
PAGES FACEBOOK
<https://m.facebook.com/pascal.beffy.5>



LES PETITS PLATS DE MARIA

L'enseigne rose poudrée s'est installée à Cousance, anciennement la poste (vous savez le bâtiment en pierre devant notre belle fontaine colorée).

En temps habituel, vous pouvez retrouver l'espace traiteur avec des plats à emporter.
Cet été, pleine d'idée, elle a ouvert le salon «Pos'thé» avec une offre de jus de fruits local, smoothies, glaces, crêpes, wraps...
AVIS donc à tous les gourmands, allez-y, vous serez tout autant surpris par le goût que par le visuel !

LIEN DIRECT VERS SA BOUTIQUE
[https://www.facebook.com/LBPPDM/shop/...](https://www.facebook.com/LBPPDM/shop/)
PAGE FACEBOOK <https://m.facebook.com/profile.php?id=408726082520563>

BAR DES SPORTS

C'EST QUI LE PATRON ? C'est Alain !
Le bar chez Alain est un lieu incontournable à Cousance pour boire un verre entre amis...
Dès la 1^{ère} fermeture due au confinement en mars, il a su rebondir.



D'une part, il propose actuellement tous les jours des plats à emporter à partir de 10€ mais également une formule petit déjeuner le samedi matin.

D'autre part, le bar des sports est devenu un point de retrait pour vos commandes de la marque C'EST QUI LE PATRON. Une belle initiative et soutien aux producteurs !

Alors n'hésitez plus à le contacter.
CONTACT 03.84.43.11.29
PAGE FACEBOOK <https://m.facebook.com/BardesSportsCousance/>



SOPHIE DIVINI'TIF

Salon de coiffure mixte installé à Cousance. Ce sont les souriantes Sophie et Candice qui vous accueilleront.
Profiter d'un vrai moment de détente entre leurs mains...

Elles ont mis à profit dernièrement leur fermeture en se formant en visio.
Vous changez de tête et vous vous changez les idées.
Et quoi de mieux en ce moment que de vouloir prendre soin de soi et de penser à autre chose.
Une coupe, un soin, un produit capillaire, brosse, lisseur ou autre....

Sophie et Candice sont là pour vous, alors n'attendez plus pour les contacter
TÉLÉPHONE 03.84.85.97.73
PAGE FACEBOOK <https://m.facebook.com/profile.php?id=100015281379611>

SMILE'LAIT

Ils se présentent eux mêmes... de quoi vous donner le SMILE et vous ouvrir l'appétit
«*Bonjour, nous sommes l'EARL Foras, une exploitation agricole familiale que mon père a reprise depuis 1986. Nous produisons du lait livré dans une coopérative à Comté, et, depuis 2018, nous transformons une toute petite partie de la production laitière directement sur la ferme. Nos vaches broutent l'herbe fraîche des pâtures l'été et se régalaient de bon foin et regain l'hiver.*



*Nous fabriquons yaourts, faisselles, fromages, et glaces !
Nous organisons tous les 15 jours une vente directe à la ferme, sous forme de commande/ réservation préalable
Tous les renseignements peuvent être trouvés sur smilelait.fr ou sur la boutique en ligne.»*

Tel 06 72 43 55 09
Facebook : le Smile'lait
<https://www.facebook.com/Le-Smile-Lait-734384236772185/>
Boutique en ligne :
maboutiquefermiere.fr/smilelait



DOUCEURS COMTOISES

Nous vous présentons Catherine !
La passion ça se partage en couple. Intenses et généreuses, ses confitures vous donneront l'impression de croquer à même le fruit et sublimeront vos petits-déjeuners, goûters crêpes et autres !
Des sablés apéritifs au comté, comté noix, comté noix macvin qui se savourent à merveille avec un apéritif jurassien
Pour soi ou bien à offrir, Catherine peut vous proposer des paniers garnis.
Vous pouvez retrouver ses confitures & biscuits «Douceurs Comtoises» directement au Restaurant de la Gare à Cousance (39), U Express Cuiseaux ou Le Comptoir des Gourmandises à Lons le Saunier.

CONTACTS 03 84 85 90 62
PAGE FACEBOOK <https://m.facebook.com/Douceurs-Comtoises-1530496133873277/>



LA CIGALE ET LE FOURNIL

Le restaurant est situé au 43 grande rue à Cousance une façade dans des tons orangés, une verrière accolée et une terrasse idéalement placée pour les beaux jours.

«La Cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue : pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau. Elle alla crier famine Chez le Fournil son voisin...»

Désolé on s'est égarés ! Là c'est Geoffroy, le cuisinier en chef qui vous propose des plats variés, toujours en recherche d'innovation pour régaler vos papilles.

Des mets préparés en passant par les pizzas de Julie, des tartines de fromage fort le samedi matin, des burgers, des petits dej brunch...

Il y en a pour tous les goûts à La cigale et le fournil.

Et quoi de mieux que d'être accueilli par le sourire de Julie, sœur de Geoffroy...

Un restaurant familial dans tous les sens du terme !

Alors ne soyez pas la cigale dépourvue et n'hésitez pas à les contacter pour ne pas crier famine...

TÉLÉPHONE 03 84 48 96 08

PAGE FACEBOOK <https://m.facebook.com/profile.php?id=952116014990455...>



LA BOULANGERIE CHEZ LLORENS

Située vers la Mairie de Cousance, elle a été reprise en août 2017 par Marie Pierre et Brice Llorens.

Tous les jours et depuis des siècles, le boulanger met dans son pétrin quatre ingrédients: farine, eau, sel, levure ou levain...

Des ingrédients certes mais surtout un savoir-faire.

La boulangerie Llorens propose chaque jour des pains variés pour tous les goûts, et des spéciaux.

Nous vous laissons découvrir toutes leurs gourmandises...

PAGE FACEBOOK <https://www.facebook.com/amourdepates/>



LA BOULANGERIE PÂTISSERIE CURTY

Elle est située 53 grande rue à Cousance, juste en face de la place principale.

Depuis 28 ans, Paula et Christian vous partagent leur savoir-faire et leur sourire chaque jour.

Qui n'a pas gardé en sa mémoire le souvenir du boulanger, tout blanc de farine, enfournant les pâtons pâles qu'il avait préparés bien avant l'aurore ? L'odeur du pain chaud est gravée en chacun de nous, ce pain que notre père tranchait cérémonieusement et dans lequel notre mère y déposait une barre de chocolat ou une cuillère de confiture.

Le pain sous toutes ses formes, blanc, complet, céréales...pour savourer au moment du repas, en sandwich, grillé...

Et la gourmandise ne s'arrête pas là !

Une petite pâtisserie pour finir un repas, une brioche, tarte, viennoiseries...pour se faire simplement plaisir, pour un anniversaire, baptême ou mariage...



CHEZ BÉA LE SAFRAN

Quand une viande rôtie sur broche finit dans un bon pain moelleux, il suffit de lui ajouter un peu de tomate, d'oignon et de sauce blanche ou autre selon son envie pour faire parler de lui.

Comme quoi, la gourmandise tient à peu de choses.

Chez Béa, vous ne trouverez pas seulement son délicieux kébab...

Un large choix est proposé à la vente à emporter, comme l'incontournable hamburger/ frites, les tacos, MAXI tacos 3 galettes pour les gourmands (35 et 40cm), salades, américain des box fromages panés, des nuggets, bruschettas, escalopes, merguez etc...

FORMULE ENFANT

Demi kebab ou nuggets ou petit hamburger, frites, boisson, compote à boire.

NOUVEAUTÉS

Tacos cordon bleu et une sauce maison fromage.

Alors si tu as la flemme de faire à manger, aucune idée de repas le soir, pense au Safran, tu vas te régaler à coup sûr !

Un repas idéal le soir devant un bon film.

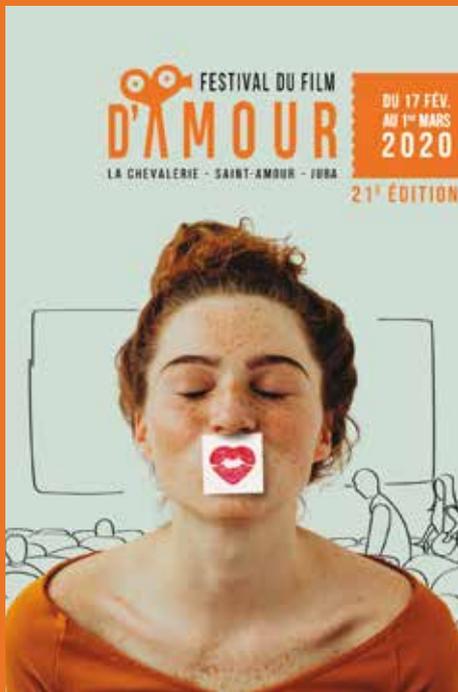
OUVERTURE DU VENDREDI

AU DIMANCHE SOIR à partir de 17h.

CONTACT 03 84 85 39 34

PAGE FACEBOOK

https://m.facebook.com/profile.php?id=501480940660852&ref=content_filter



Festival du film d'amour

La 21^e édition du Festival du Film d'Amour s'est tenue, du 17 février au 1^{er} mars 2020.

Dans ce cadre, le film «Perdrix» a été projeté à la salle de la Grenette le mercredi 17 février à 20 h 00.

Cette comédie amoureuse tendre et décalée a attiré 70 spectateurs. Une heure avant le début du film, les spectateurs ont pu participer à un jeu sur les musiques de film sur le thème du cinéma animé par Anna Kulesiak, responsable de la médiathèque Firmin-Gémier de Saint-Amour.

Ce festival, a été également l'occasion d'exposer les 300 dessins réalisés par des en-

fants de Cousance. Ce fut un moment de détente, de convivialité, d'échange entre le public, l'équipe bénévole et professionnelle autour d'un point commun : « l'Amour du cinéma » !

Malheureusement, l'édition 2021 vient d'être supprimée en raison de la pandémie, il nous faudra attendre 2022 pour retrouver cet événement culturel majeur.

Merci aux organisateurs de Saint-Amour d'associer notre commune de Cousance à ce formidable festival !

Branchements Plomb

Notre commune gère l'eau en régie communale.



Nous sommes propriétaires de toutes les structures qui permettent d'en assurer la gestion et la distribution. Nous avons néanmoins, la satisfaction de procurer à nos habitants une eau toujours reconnue de bonne qualité tant sur le plan de sa bactériologie que sur sa minéralité.

Nous détenons donc :

- 18 km de canalisations
- 7 puits de captage
- 1 station de pompage
- 1 château d'eau
- la gestion de l'eau sur le plan technique et administratif représente une activité de 15 heures en moyenne chaque semaine.

Depuis 2016, nous avons engagé des travaux extrêmement conséquents visant à obtenir des normes convenables et proches

de celles constatées au niveau des syndicats gestionnaires de l'eau.

Pour ce faire, nous avons procédé au changement d'un grand nombre de canalisations extrêmement vétustes et mis en place des débitmètres sectoriels.

L'objectif de ces chantiers visait à améliorer significativement notre taux de rendement sur l'eau qui faisait apparaître un taux de 54% en 2014, c'est à dire presque 1 litre sur 2 de perdu et qui aujourd'hui se situe à près de 80% !

Nous avons également mis en œuvre des travaux conséquents au niveau de notre station de pompage, tout en sécurisant nos puits de captage.

Enfin les branchements plomb, véritable fléau sanitaire, constituaient un problème sur notre réseau d'eau, puisque 90% de ces branchements n'avaient pas fait l'objet d'une suppression.

Au regard des normes sanitaires qui nous sont imposées, nous avons souhaité procéder à une éradication totale des branchements plomb avant début 2026.

Aujourd'hui il subsiste encore 239 branchements plomb que nous avons décidé de supprimer selon un plan quinquennal, soit 50 branchements plomb chaque année et ce dès 2021.

Notre bâtiment rue de la gare

Améliorer l'isolation de notre bâtiment et refaire son toit.



Dans le cadre de l'amélioration énergétique et de la valorisation de ce grand bâtiment dont nous sommes propriétaires, il nous est apparu nécessaire de mettre aux normes l'isolation extérieure des murs.

En effet, l'isolation verticale actuelle faisant défaut, il nous semble indispensable de bénéficier d'une isolation renforcée et adaptée en faveur de ces deux logements qu'il comporte, très exposés aux intempéries. L'isolation ainsi effectuée permettra un gain significatif au niveau de la consommation énergétique de nos locataires.

Ces travaux contribueront à l'amélioration des logements loués et à l'embellissement de la rue et du quartier.

Dans la continuité de ces travaux, il conviendra aussi de consolider le toit dudit bâtiment en même temps que les travaux concomitants de zinguerie.

Notre Salle des frères

Notre bâtiment communal que l'on dénomme «La Salle des Frères» offre au public deux espaces, l'un dédié aux réunions au profit du monde associatif local et l'autre est une vaste salle municipale de 100 m² avec une cuisine tout équipée et sa vaisselle.

Cette «salle des fêtes» est offerte pour des manifestations festives vers un public à la fois associatif et de particuliers.

Le bâtiment en question possède à l'étage une vaste salle actuellement occupée par le club de ping-pong local .

Cette salle est soumise à des problèmes d'humidité qui sont de deux ordres :

D'une part, les baies vitrées aujourd'hui ne sont plus étanches aux intempéries et à la pluie en particulier. Elles sont considérablement dégradées et doivent impérativement être changées.

Et d'autre part, le toit structurellement défaillant ne procure plus malheureusement son rôle d'étanchéité.

Aussi, il nous convient de procéder sans attendre à cette réfection importante, source de sécurité et de pérennité de ce beau bâtiment.



Climatisation à la mairie

Les locaux de notre mairie sont vastes et bien adaptés.

Ils permettent d'héberger les bureaux de nos deux secrétaires de mairie, ainsi que ceux des quatre adjoints et celui du maire.

Durant la période estivale, les locaux dédiés à l'accueil du public ainsi que les bureaux des secrétaires deviennent très inconfortables dès les premières chaleurs car la ventilation naturelle est difficile.

Aussi, pour le confort du public et en particulier pour nos secrétaires, il nous semble particulièrement judicieux de mettre en place un dispositif de climatisation avant l'été 2021.



Déploiement de la Fibre optique sur Cousance



Conformément au plan de déploiement de la fibre sur notre territoire, la commune de Cousance ne fait pas exception à la règle. Cela ne vous a certainement pas échappé, l'implantation de nouveaux poteaux TELECOM, ainsi que la mise en place de l'armoire de raccordement ont été effectués sur cette fin d'année 2020.

C'est maintenant au tour du câble fibre optique d'être installé sur les secteurs concernés. Cette opération sera terminée courant avril 2021.

Suite à cela, il faudra compter une durée de trois mois en moyenne pour permettre aux opérateurs de s'organiser et se mettre en place afin de nous proposer les services internet via «La Fibre».

Lors de la réunion d'information du 09 décembre 2020 sur ce sujet, les intervenants nous faisaient savoir que chaque Cousançois éligible à la Fibre, devra effectuer une demande auprès de l'opérateur de son choix, pour pouvoir souscrire à ces différentes offres.

Sachez également que le câblage de votre installation devra lui aussi être remplacé par un câble fibre optique. Mais théoriquement la section de câble partant du poteau TELECOM jusqu'à votre Box internet serait pris en charge gratuitement par votre opérateur choisi.

Vous pourrez obtenir plus amples renseignements en vous enregistrant sur le site www.juranumerique.fr

Effacement réseaux Entrée Nord

L'entrée Nord de Cousance a fait l'objet de travaux sur les réseaux électriques et téléphoniques.

En effet, après le remplacement des canalisations d'eau en plomb sur les réseaux d'eau et d'assainissement aujourd'hui neufs, la suite était de procéder à des travaux relatifs au réseau électrique, à l'éclairage public et aux infrastructures téléphoniques. Ce chantier a pour but le renforcement d'une part et l'enfouissement d'une autre part. Situé depuis la première habitation implantée au Nord de la commune, jusqu'à la rue Marchand.



Le syndicat mixte d'énergie, d'équipement, et de e-communication du Jura (Sidec) a été chargé par la commune des études des travaux et du suivi en collaboration avec la commune.

Des conventions précisant les conditions de ces interventions à travers un plan de financement ont été soumises à la délibération des élus. Le montant global des travaux se situe à hauteur de 253 926 €, aidé à un niveau de plus de 80%. Le coût restant pour la commune étant de 50 950 €.

Ces travaux permettent de ne plus voir les câbles des réseaux électriques et téléphoniques.

Et par la même occasion, de disposer d'un éclairage public plus économique, moderne et performant. Ils constituent le préalable aux travaux d'aménagement, d'amélioration et d'embellissement de cette entrée de Cousance.



Entrée Nord

Le projet «Entrée Nord» permettra, après le traitement de nos réseaux secs et humides qui sont réalisés maintenant, de mettre en œuvre l'aménagement du secteur débutant dès les premières habitations de Cousance et se terminant Rue Marchand.

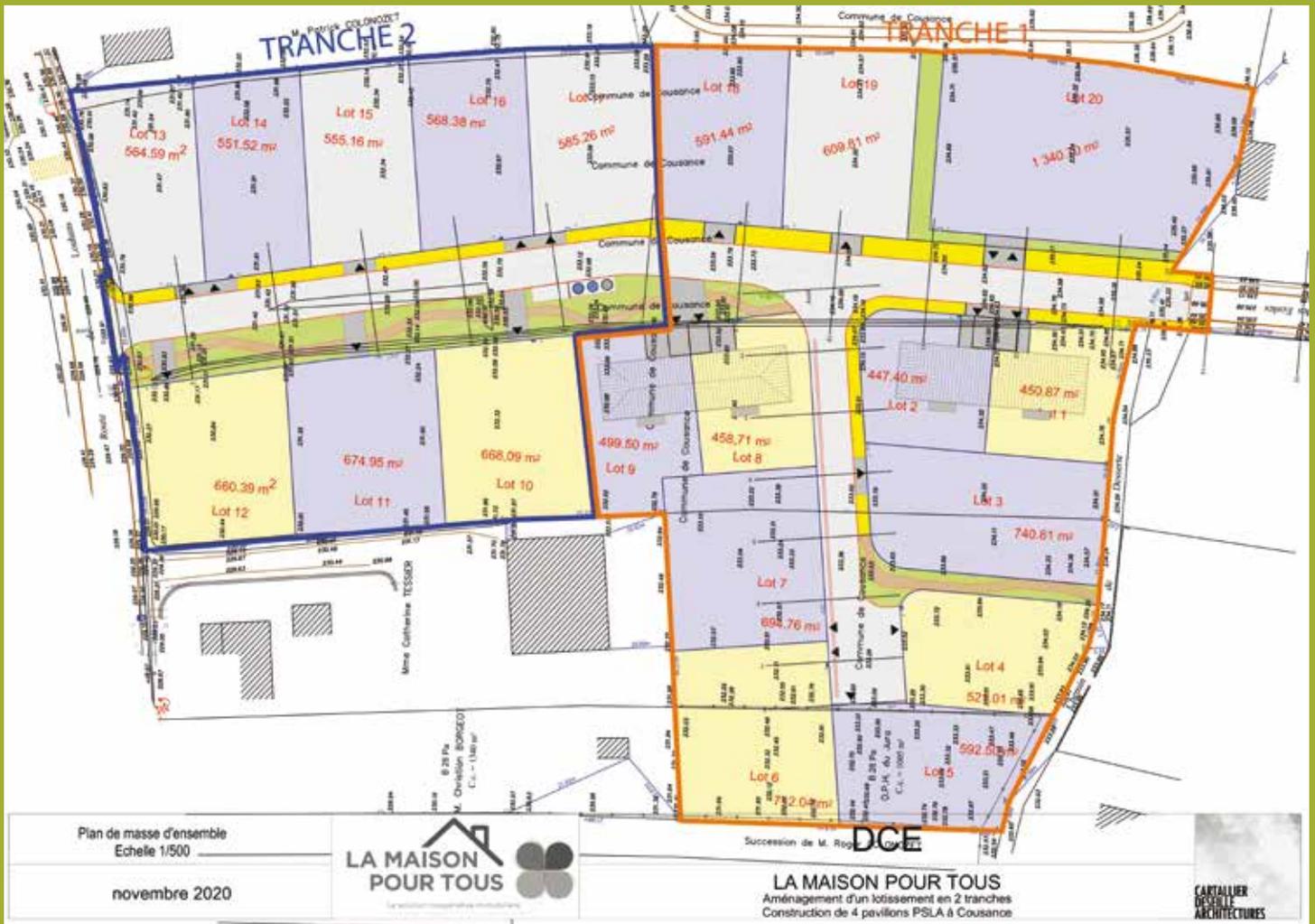
L'aménagement de ce secteur correspond à une longueur d'environ 600m.

Ce chantier consistera à repenser les cheminements piétons, l'aménagement de la voirie et bien sûr l'agrément et la valorisation de ce secteur, porte d'entrée de notre commune.

Il consistera aussi à améliorer notamment la sécurité routière car la voirie actuelle permet des dépassements de

vitesse extrêmement fréquents qui génèrent une dangerosité vis-à-vis d'un grand nombre de riverains résidant sur ce secteur.

La combinaison de tous ces éléments nous ont donc conduits à souhaiter mettre en œuvre ce projet qui s'impose à notre commune



La Maison pour Tous

Notre commune dispose d'un espace foncier vaste de plus d'un hectare et demi, situé dans notre bourg centre qui sera mis au profit du développement immobilier en faveur de particuliers.



Les personnes intéressées pourront :

- > soit acquérir des terrains à bâtir viabilisés : 15 parcelles.
- > soit investir dans des pavillons clés en mains : 4 pavillons.
- > soit louer quelques appartements de plain pied orientés seniors sur une parcelle de 1315 m².

Ce beau projet est aujourd'hui pris en charge par la Maison pour Tous.

Le permis d'aménager est aujourd'hui obtenu pour une mise en œuvre de ce vaste chantier dès la fin de cet hiver.

Ce grand projet est indispensable pour que notre commune puisse augmenter significativement sa démographie.

Il est de surcroît géographiquement très bien positionné dans notre bourg centre, convient-il de le rappeler, à proximité immédiate des écoles, des espaces sportifs et de loisirs, des commerces, et de tous autres services.

La pharmacie du Jura

Après plus d'un an de travaux, la pharmacie du Jura accueille ses clients dans ses nouveaux locaux depuis le 12 novembre dernier.



Ce projet a débuté au printemps 2018. Nathalie Luzy, gérante de la pharmacie de Cousance depuis le 1^{er} avril 2013, avait fait plusieurs constats. D'une part, un problème de sécurité au niveau du parking le long de la rue principale de Cousance, les voitures frôlant les clients qui s'y garaient.

D'autre part, les 100m² (dont la partie privée) n'étaient plus adaptés aux besoins en matière de santé et à l'augmentation des services proposés (laboratoire de préparation, télémedecine, pièce pour essayer les orthèses/prothèses/attelles...).

Ainsi, Nathalie Luzy s'est-elle mise à rechercher un bâtiment à acquérir. Après plusieurs visites de locaux proposés par la Mairie, dont l'ancienne Poste, le

constat fut sans appel : les normes à respecter étaient telles qu'il était trop difficile de réaménager un bâtiment déjà existant. Elle se tourne alors vers la construction et reprend contact avec le Maire. Christian Bretin lui propose alors le terrain communal rue Charrière Barras, à proximité immédiate des professionnels de santé mais aussi des commerces et résidences existantes. Cette proposition a retenu l'attention de Nathalie Luzy et la vente est actée quelques mois plus tard.

Après la validation du permis de construire le 5 décembre 2018 puis l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté quelques mois plus tard, les travaux commencent le 31 octobre 2019.

Malgré le premier confinement qui a fortement ralenti l'avancée du chantier, Nathalie Luzy et son personnel ont eu la joie d'ouvrir les portes de la nouvelle pharmacie à leur clientèle le 12 novembre. Après quelques jours de déménagement, c'est donc dans un bâtiment de 400m² - dont la partie réservée au personnel - que les clients peuvent désormais évoluer. Ce vaste espace offre une meilleure accessibilité à tous, une confidentialité accrue, des espaces dédiés et une meilleure mise en valeur des produits. Le grand parking assure la sécurité de tous. Ainsi, les utilisateurs cousançois et des villages alentours ont immédiatement été séduits par sa situation géographique et la praticité des locaux.



Le Parc de Loisirs En Lune : le point

Retour sur le Parc de Loisirs En Lune après un an d'ouverture !

Réhabiliter, redonner une seconde jeunesse à ce grand espace En Lune en vue d'en faire profiter tous les Cousançois était notre but.

Le retour sur ce parc de loisirs est plus que satisfaisant de la part des utilisateurs, que ce soit des habitants de Cousance ou des villages environnants. Tous apprécient ce lieu, tant par son attractivité que par sa sécurité.

Les structures sont très prisées. Les aires de jeux pour petits et grands, le barbecue, le terrain de pétanque. C'est devenu un lieu de rencontre pour les familles, les amis...

Le court de tennis a aussi ses adeptes puisqu'une quarantaine de personnes y jouent régulièrement.

De plus, la végétation du parc de loisirs a nettement profité des belles conditions météorologiques de cet été laissant apparaître une harmonie florale remarquable.

L'intégralité du parc est aujourd'hui sécurisé.

Une fermeture complète avec un portail qui s'ouvre et se ferme automatiquement matin et soir met nos structures à l'abri la nuit. De plus, des caméras renforcent cette sécurité que nous souhaitons.

Cet été, dans le cadre de l'aide au permis de conduire mis en place par le CCAS, les jeunes bénéficiaires auront à charge de participer à l'entretien du parc de loisirs, en même temps qu'ils seront chargés de vendre des glaces et des boissons.



Mur de la Grenette

Au printemps 2020, la salle de la Grenette, bien connue des habitants pour ses nombreuses manifestations a subi un lifting. Nous avons profité de ces travaux pour faire apparaître l'identité de notre salle des fêtes.

Un embellissement qui vient compléter l'aménagement du parking contigu que nous dénommons «le parvis de la Grenette».



La nouvelle cantine

La Communauté de Communes Porte du Jura et notre commune investissent dans l'amélioration de la cantine scolaire de Cousance.



Le groupe scolaire de Cousance accueille trois activités concernant l'enfance sur le même site :

- L'école maternelle,
- L'école élémentaire,
- Le Centre d'Accueil et de Loisirs dans les bâtiments de l'ancienne école.

Le restaurant scolaire de Cousance reçoit une centaine d'enfants de 3 à 10 ans.

Les repas sont répartis en deux services de façon à améliorer les temps de repas et à séparer les enfants en fonction de leur âge.

Les services de la Protection Maternelle et Infantile réduisant la capacité des plus jeunes au nombre de 20, il est difficile de respecter cette condition en rapport avec la surface du restaurant et du nombre d'enfants à accueillir au moment des repas.

Une proposition d'extension de la salle de restauration a donc été validée par l'ensemble des élus.

Le projet consiste à ériger un bâtiment destiné à la cantine situé à l'endroit où les clichés les montrent ci-dessus : ce choix constructif a permis de libérer complètement l'espace intérieur et l'espace ainsi créé, s'insère discrètement à l'existant.

Le montant des travaux s'élève à 120 000.00 € HT.

Gymnase

espace entrée et sanitaires

Développement



Le gymnase de Cousance construit il y a plus de 32 ans, n'a jamais fait l'objet jusqu'à présent de travaux conséquents.

Au-delà de sa vocation d'espaces sportifs, il est aussi assez régulièrement mis à disposition de notre communauté de communes Porte du Jura qui l'utilise au profit d'événements culturels majeurs tels le Festival de la Bande Dessinée, des concerts mais aussi le Salon des Professionnels.

Sur le plan sportif, il est utilisé par les écoles qui se situent à proximité immédiate mais aussi par un grand nombre de clubs sportifs de toute nature qui l'apprécient énormément.

C'est en tout plus de 40 000 personnes qui pénètrent chaque année dans ce bâtiment toujours très prisé par ceux qui en sont les utilisateurs.

Actuellement, toute la structure abritant l'entrée principale, une salle administrative annexe, les vestiaires et les toilettes sont aujourd'hui dégradés et n'offrent pas les normes sanitaires et d'accueil qui s'imposent pour une structure aussi fréquentée.

Aussi, nous avons sollicité plusieurs architectes afin de redimensionner et d'adapter cet espace qu'il convient de repenser.



Le dôme du gymnase

Le vaste dôme qui couronne notre gymnase est source d'éclairage pour celui-ci, mais il est aussi un dispositif de désenfumage si un départ d'incendie venait à se produire.



Malgré un aspect simple voire banal, il recèle de technologies qui permettent d'actionner de façon automatique toute une série d'ouvrants afin d'évacuer les fumées le cas échéant.

Nous vous le présentons ici, car il est tout neuf. Son prédécesseur âgé de plus de 30 ans était devenu inopérant et d'une technologie aujourd'hui dépassée.

C'est un investissement de plus de 20 000 euros que nous avons souhaité faire réaliser par une entreprise spécialisée.

Nous sommes intransigeants sur la sécurité !

La station de pompage

Les 400 m³ d'eau potable consommés quotidiennement par les Cousançois sont prélevés dans notre nappe phréatique « En Lune ».

Notre station de pompage et de traitement de l'eau, vieille de plusieurs décennies a dû faire l'objet de travaux conséquents.

C'est l'ensemble intérieur et extérieur du bâtiment qui a subi un profond et nécessaire lifting.

Dans le même temps, c'est sa technologie qu'il a fallu aussi adapter et repenser afin que chaque Cousançois puisse continuer à consommer et apprécier notre eau que nous voulons d'une qualité toujours optimale.



Le Plan Local d'Urbanisme au salut des commerces



On le sait, c'est une constante de la volonté du maire de tout mettre en œuvre pour conforter et faciliter la dynamique économique.

«Cousance est le centre d'une zone de chalandise attractive pour les communes voisines, d'où l'importance d'y faire venir des entreprises ou des commerces et à fortiori de conserver ceux qui existent, y compris pour les services. Les Cousançoises et Cousançois doivent pouvoir trouver sur place le maximum de réponses à leurs besoins».

Autrement dit : conserver ceux qui existent. Et c'est aussi un challenge : *«Lorsqu'un commerce ferme ou déménage, s'il n'y a pas de repreneur immédiat, il est tentant pour le propriétaire de récupérer le local libéré et de le transformer, afin de pouvoir ensuite le louer en habitation. C'est une opportunité qui le dispense d'attendre la reprise du pas de porte et lui évite les obligations d'un bail commercial».*

Les vitrines disparaissent ainsi petit à petit au grand dam des Cousançois. D'où l'idée : puisque nous avons un PLU, pourquoi ne pas en profiter ?

En effet le PLU, du moins dans certaines zones, peut interdire le changement de destination.

Appliquée à la seule Grande Rue, cette restriction imposerait ainsi le maintien des pas de portes après le départ de leur gérant.

C'est à cette fin que le conseil municipal va décider une modification simple du PLU. Le projet sera de toute façon présenté aux habitants et fera l'objet d'une concertation avant la décision définitive.



Le préau de la mairie

Le préau est aujourd'hui terminé dans les moindres détails.

Après la réfection des façades en 2018, suivie par une belle palissade et un préau totalement rénové avec sa cour gravillonnée, le tout complété par un bloc sanitaire tout neuf, il manquait l'ultime finition : une terrasse en bois éclairée par ses luminaires led encastrés et de magnifiques pots finalisant le décor.

C'est un espace de convivialité que nous souhaitons maintenant ouvrir pour les Cousançois lors d'événements communaux particuliers.



La 5G : une technologie évolutive

*La 5G qu'est-ce que c'est ?
Comment ça marche ?*



La 5G qu'est-ce que c'est ?

La «5G» est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle succède aux technologies 2G, 3G et 4G. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité : débit multiplié par 10, délai de transmission divisé par 10 et fiabilité accrue. A usage constant, la 5G est moins consommatrice d'énergie que les technologies précédentes (4G, 3G, 2G).

Le secteur des télécommunications voit émerger régulièrement de nouvelles technologies et connaît environ tous les 10 ans une évolution plus importante. La 5G cohabitera avec les technologies précédentes et viendra renforcer la couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux.

Que permettra la 5G :

> Éviter la saturation des réseaux 4G

A son lancement, la 5G améliorera les services internet existants, tout en évitant la saturation des réseaux 4G déployés désormais sur plus de 96% du territoire. Les utilisateurs bénéficieront d'un débit qui pourra être nettement supérieur permettant par exemple d'utiliser des services de visioconférence plus performants.

> Ouvrir la voie aux innovations

La 5G permettra progressivement de connecter un nombre important d'objets. Loin d'être des gadgets, les objets connectés ont une utilité très concrète dans beaucoup de domaines :

- Médecine : développement de la télé-médecine, gestion du matériel médical, maintien de la connexion pendant les déplacements de malades par exemple.
- Agriculture et environnement : régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé.
- Transport : gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation.
- Industrie : outils industriels plus performants et plus sûrs.
- Sécurité routière : voitures connectées, aides à la conduite.
- Service de secours : utilisation de drones pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation des lieux d'intervention pour mieux appréhender les situations, etc.

Un développement progressif

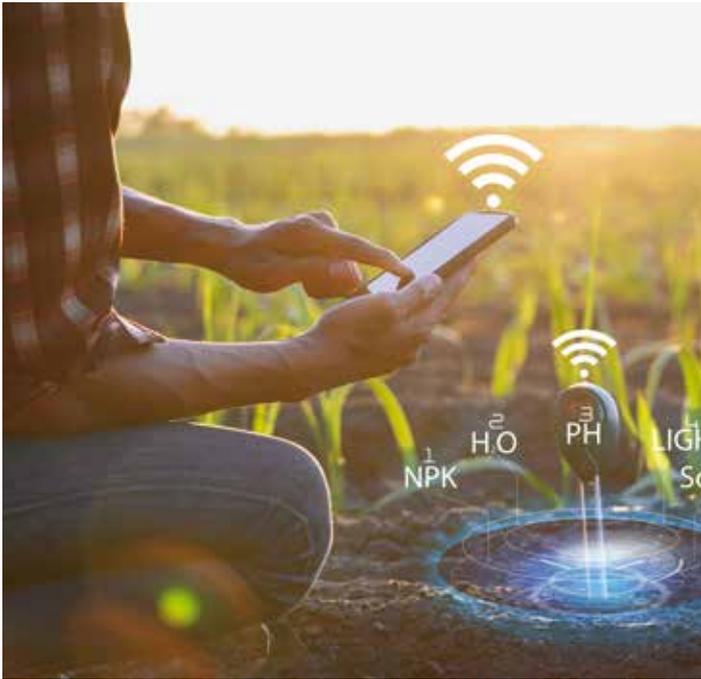
Les usages sont amenés à se développer progressivement et ils ne peuvent pas tous être anticipés aujourd'hui. Infrastructures de santé publique, de transport, services publics, bien collectifs, etc. C'est autant de domaines dans lesquels la mise en place d'une 5G utile, répondant aux besoins du plus grand nombre, est possible.

Les nouveaux usages nécessitant simplement un meilleur débit sont prêts à être développés dès le lancement de la 5G (utilisation des drones dans l'agriculture, certains usages industriels par exemple). D'autres usages nécessiteront plus de temps pour être expérimentés, et d'autres devront encore attendre que les dimensions de la 5G (faible latence, densité d'objets) soient disponibles.

La 5G a-t-elle des effets sur la santé ?

> Une exposition aux ondes très surveillée

En France, l'exposition du public aux ondes est très réglementée et surveillée par l'ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites. Sur les



3 000 mesures qui ont été réalisées en 2019, 80 % d'entre elles attestent d'une exposition inférieure à 1V/m, alors que les valeurs limites réglementaires se situent entre 36 et 61 V/m selon les fréquences pour la téléphonie mobile.

> Une faible exposition

L'ajout de la 5G présentera une légère augmentation de l'exposition aux ondes, similaire à celle observée lors du passage de la 3G à la 4G mais l'exposition restera très faible. Cette estimation vient des mesures faites par l'ANFR en préparation de l'arrivée de la 5G. L'exposition aux ondes restera donc faible, et très largement en dessous des valeurs limites autorisées.

> Des contrôles réguliers et sur demande de l'exposition des antennes

Pour s'en assurer, l'ANFR est en charge de mesurer l'exposition des antennes dans le cadre du dispositif de surveillance et de mesure des ondes. Les maires, les associations agréées de protection de l'environnement ou agréées du titre d'usagers du système de santé et les fédérations d'associations familiales peuvent demander gratuitement et à tout moment de telles mesures. L'ensemble des résultats de ces mesures est publié sur carto-radio.fr, qui permet déjà d'avoir accès à

plus de 60 000 mesures réalisées sur le territoire.

Le Gouvernement a décidé de renforcer les contrôles dans le cadre d'un plan spécifique qui triple le nombre de contrôles. L'ANFR sera en charge en particulier dans les prochains mois de mesurer l'exposition des antennes avant et après le déploiement de la 5G. 4 800 mesures sont prévues d'ici fin 2021, réparties sur des territoires représentatifs. Ces mesures permettront de disposer d'informations objectives sur l'exposition liée au déploiement de la 5G.

La 5G a-t-elle des effets sur l'environnement ?

> La consommation énergétique du réseau 5G

L'efficacité énergétique du réseau 5G a été prise en compte dès la phase de conception (fonctionnalités d'économie d'énergie et de mise en veille). On estime que la 5G va entraîner une amélioration de l'efficacité énergétique d'un facteur 10 par rapport à la 4G d'ici à 2025, pour une amélioration à terme d'un facteur 20 et plus. A court terme, dans certains territoires les plus denses, la 5G est la seule manière d'éviter la saturation des réseaux sans remettre des antennes 4G qui consommeraient beaucoup plus.

> Limiter nos consommations

Cependant, les possibilités offertes par la 5G entraîneront probablement une augmentation des usages du numérique, c'est ce qu'on appelle «l'effet rebond». Notre usage du numérique est en constante augmentation, avec ou sans la 5G. Selon l'Arcep, la consommation de données mobiles a été multipliée par 10 entre 2015 et 2019. La 5G devrait présenter un meilleur bilan énergétique, à condition que nous maîtrisons l'augmentation de notre consommation de données.

> La 5G : des opportunités pour la transition environnementale

Les innovations sont une condition indispensable de la transition environnementale afin de rendre plus efficaces nos systèmes agricoles, industriels, logistiques, etc. La 5G, en permettant de développer des outils utiles pour maîtriser notre impact environnemental, jouera un rôle clé dans ces innovations. La 5G permettra par exemple de contribuer à développer des réseaux intelligents qui aideront à mieux maîtriser notre consommation d'eau ou d'électricité (adaptation de l'arrosage au niveau humidité dans le sol, meilleure régulation du chauffage collectif, etc.). La 5G sera donc un levier incontournable de la transition écologique si ses applications sont intelligemment utilisées.

Photovoltaïque Pâtûre de Dageon

Le développement des énergies renouvelables est un pilier essentiel de la transition énergétique mise en œuvre par les collectivités locales.



Ces projets revisitent l'aménagement du territoire et génèrent d'importants flux financiers.

Les collectivités ont un rôle prépondérant pour les maîtriser aussi dans ce cadre et faire bénéficier le territoire des recettes.

Aussi, dans ce cadre nous avons été approchés à plusieurs reprises par des groupes spécialisés pour la mise en place d'une centrale photovoltaïque.

Ceux qui nous ont sollicités trouvent un véritable intérêt pour la valorisation de notre Pâtûre de Dageon cadastrée comme telle.

Ce grand espace communal d'une superficie approchant les 7 ha, que de nombreux Cousançois dénomment «La Côte Dageon» ne présente que bien peu d'intérêts tant sur le plan agricole qu'urbanistique.

De plus cet espace naturel et sauvage ne présente pas de contraintes environnementales ou patrimoniales rédhibitoires liés à la mise en place d'un tel projet.

Une centrale photovoltaïque c'est quoi synthétiquement :

- Une aire clôturée en l'occurrence 6ha ici à Cousance et sécurisée par caméras.
- Des modules photovoltaïques
- Une structure immobilière composée d'onduleurs et de transformateurs.
- Un poste de livraison électrique qui délivre le courant électrique au réseau de distribution, vers une ligne électrique qui se trouve à proximité.

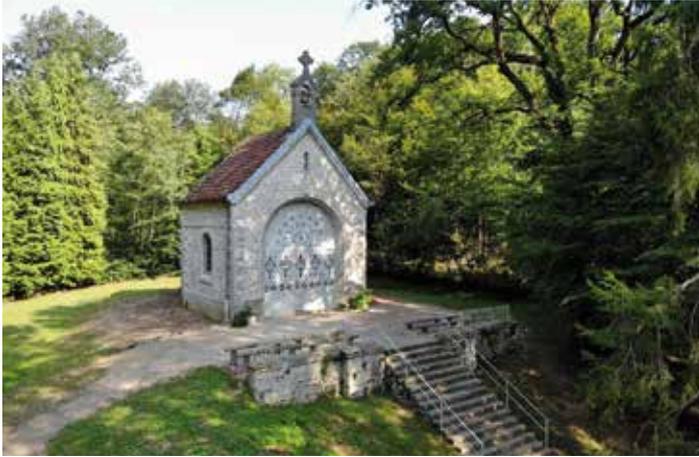
Sur le plan écologique, une telle centrale serait en capacité de produire de l'électricité pour l'équivalent de 1985 foyers et permettrait des économies de CO2 de l'ordre de 380 tonnes par an.

Ces données nous ont été indicativement communiquées par les groupes qui nous ont démarchés.

La finalité de cette approche étant de procurer un revenu annuel complémentaire pour notre commune tout en valorisant un espace foncier et si cela est possible, d'apporter un intérêt pécuniaire aux Cousançois.

Nous ne sommes qu'au seuil d'un tel projet qui pourra peut-être se réaliser et pour lequel nous reviendrons très vite vers vous.

La Chapelle Notre Dame du Chêne



La Chapelle Notre Dame du Chêne est un édifice à la fois patrimonial, touristique et attractif de notre commune.

Ce haut lieu, à la fois de légende, de mémoire, mais aussi spirituel et pittoresque doit faire l'objet de travaux d'aménagements.

Effectivement, de très nombreux épicéas tous scolytés ont dû être abattus, laissant ainsi une vaste esplanade qui doit être réaménagée dès cette année.

Par ailleurs les canicules qui se sont succédé ces trois dernières années ont

détérioré aussi à plusieurs endroits la structure du bâtiment. Ainsi, des travaux correctifs qui devront être confiés à des entreprises spécialisées devront aussi se mettre en œuvre dès cette année.

Tous ces chantiers vont se réaliser afin de redonner à cet édifice l'attractivité et l'agrément qu'on lui doit mais en lien aussi avec son passé et ses symboles.

Expression de la conseillère d'opposition

En cette nouvelle année, je vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches, santé, réussites, bonheur, en espérant retrouvailles et partages.

Je remercie de leur confiance les 22 % d'électeurs qui ont soutenu les engagements que j'ai présentés le 15 mars 2020 (en regrettant le fort taux d'abstention de 41,89).

Seule élue, je n'ai donc aucun moyen d'agir, en particulier vers plus de transparence.

Mais je ne renonce pas et je ne manquerai pas de vous informer régulièrement tout au long de cette mandature.

Déjà, une première observation : l'encours de dette fin 2019 s'élève à 1 313 000 € soit 988 € par habitant, très supérieur à la moyenne de 612 € des communes similaires.

Encore très belle année 2021, prenez soin de vous,

Brigitte Jouffroy,
conseillère municipale.

Commentaire de la majorité municipale

Uniquement présente à nos conseils municipaux, Madame Jouffroy continue à jeter le trouble sur notre transparence. Pourtant la transparence de nos actions est absolument totale. Nous avons trop subi de désinformations et de mensonges au cours de sa dernière campagne municipale. Nous acceptons le dialogue quand il s'appuie sur l'engagement, le travail et l'objectivité, ce qui n'est pas son cas.

L'encours de dette de 1 313 000 € communiqué par la conseillère minoritaire incorpore en réalité une avance de trésorerie de 500 000 € accordée par notre banque en attente du remboursement des subventions et de la TVA qui nous sont dues (voir page 6).

Cette avance sera remboursée d'ici la fin de cette année, ainsi le budget principal de notre commune fait apparaître un encours de dette moyen et long terme de 750 833 €, ce qui correspond à un encours de dette non pas de 988 € mais de 573 € par habitant.

Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance
Adjudant CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

Médecins

- VOISIN Florent : **03 84 48 98 66** (Cousance)
- ROTA Jean : **03 84 48 98 67** (Cousance)
- CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (Beaufort)

Besoin de joindre un docteur : **39 66**

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

Kinésithérapeutes

- NOEL Eric : **03 84 85 99 24**
- BRETON Loïc : **03 84 85 99 24**

Ostéopathe

- VILLANCHER Justine
- JAILLET Antoine : **03 84 43 38 03**

Naturopathe

- CHAMPION Julia : **06 98 92 36 40**

Infirmières

- REFFAY Christine : **03 84 85 90 33**
- GIRARD-FORET Bernadette : **03 84 85 90 33**
- SEVESTRE Delphine : **03 84 85 90 33**
- GREGET-CIGNIER Sylvie : **03 84 85 90 33**

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Taxi mon Petit Chauffeur : **03 84 48 97 38 - 06 81 69 12 12**

Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**
- Service Infirmier à Domicile (SIAD) **03 84 25 16 33**
 - *Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques*
 - *Portage des repas*
 - *Téléassistance*

- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)

Centre d'appels LYON ESPOIR **04 72 70 95 10**

tous les soirs de 19 h à 23 h

www.asaph-lyon.com

Addictologie

- CSAPA de Cousance
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Tabac, jeux, achats compulsifs...
Entretiens infirmiers
Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
Discrétion assurée
60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**
e-mail : csapalons@orange.fr
www.csapa-jurasud.fr

Maisons de retraite

- EHPAD de Bian : **03 84 87 01 65**
- Résidence seniors : Les Hortensias : **03 63 55 00 10**

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
au Centre Médico social (en face de la Mairie) :
03 84 85 95 43
En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
 - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
 - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
 - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Déchetterie

- Beaufort : **03 84 25 15 84**

France Service

Porte du Jura : **03 84 48 96 67**

(Bientôt une représentation à Cousance)

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : **03 84 85 90 21**
- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le **03 84 35 14 96** à Lons-le-Saunier.

Eau

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire. Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut.

Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution. Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché. La facture comprend 2 niveaux : le prix du m³ d'eau et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.20 € le m³

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autre tarif

EAU :

- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

Renseignements mairie : **03 84 85 90 21**

Salles communales

TARIFS LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres associations	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• Caution	200 €	200 €



Salle des Frères

(Grande salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• <u>Événement associatif</u>	Gratuit	50 €
• Forfait cuisine	Gratuit	30 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait vidéo projecteur écran, micros avec connection WiFi Caution spécifique (800 €)	Gratuit	30 €
• Forfait chauffage	Gratuit	20 €
• Caution Salle : 100 € pour l'année civile pour tous les événement.		

• <u>Événement convivial 1 jour</u> (en semaine)	90 €	130 €
• Forfait cuisine	40 €	40 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	40 €
• <u>Événement convivial 2 jours</u> (week-end)	120 €	170 €
• Forfait cuisine	50 €	50 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	50 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	200 €	200 €

Versement à la réservation de 50.00 € non restitués en cas d'annulation.

(Petite salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	Gratuit	55 €
• Réunion familiale pour 1 jour	22 €	33 €
• Réunion familiale pour 2 jours	33 €	49 €
• Supplément chauffage	Gratuit	14 €
• Réunion membres associations	Gratuit	10 €
• Manifestation (sur 1 matin ou 1 après midi)	Gratuit	28 €
• Caution	67 €	67 €

Agence Postale

Salle arrière Gratuit pour les associations cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Cimetière

TARIFS CIMETIERE

- Inhumation 2 mètres carrés. Tarif des concessions :
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
- Crématisation. Tarif des concessions et dispersion :
 - COLUMBARIUM
30 ans : 400 €
50 ans : 800 €
 - CAVURNE
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
 - JARDIN DU SOUVENIR
Tarif de dispersion : 100 €
Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Transports

Horaires TER Départ Gare de Cousance

- Direction Bourg / Lyon
 - 06 h 14 (sauf dimanche)
 - 08 h 13 (tous les jours)
 - 16 h 17 (sauf dimanche)
 - 18 h 17 (sauf samedi)
- Direction Bourg
 - 06 h 43 (sauf samedi et dimanche)
 - 13 h 14 (sauf dimanche)
- Direction Lons / Besançon
 - 07 h 45 (sauf samedi et dimanche)
 - 10 h 47 (tous les jours)
 - 14 h 49 (sauf dimanche)
 - 15 h 50 (tous les jours)
 - 17 h 46 (tous les jours)
 - 19 h 46 (sauf samedi et dimanche)
 - 22 h 59 (uniquement vendredi, dimanche et fêtes)

Horaires BUS

MOBIGO (tarif universel et forfaitaire de 1,50 €)
Ligne 303 - Départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance pour Bourg
 - 08 h 11 arrivée 09 h 17 (période scolaire)
 - 12 h 51 arrivée 13 h 50
 - 16 h 56 arrivée 17 h 55
 - 17 h 56 arrivée 18 h 48
 - 18 h 56 arrivée 19 h 51
- Départ Bourg pour Cousance
 - 07 h 05 arrivée 08 h 09 (période scolaire)
 - 08 h 05 arrivée 09 h 13
 - 12 h 15 arrivée 13 h 23
 - 17 h 30 arrivée 18 h 34
- Départ Saint-Amour pour Cousance
 - 06 h 37 arrivée 06 h 59
 - 07 h 47 arrivée 08 h 09 (scolaire et vacances)
 - 08 h 51 arrivée 09 h 13
 - 13 h 01 arrivée 13 h 23
 - 17 h 01 arrivée 17 h 23
 - 18 h 12 arrivée 18 h 34
- Départ Cousance pour Lons (gare)
 - 06 h 59 arrivée 07 h 27
 - 08 h 09 arrivée 08 h 37 (période scolaire)
 - 09 h 13 arrivée 09 h 42
 - 17 h 23 arrivée 17 h 52
 - 18 h 34 arrivée 19 h 03
- Départ Lons (gare) pour Cousance
 - 07 h 40 arrivée 08 h 11
 - 12 h 20 arrivée 12 h 51
 - 16 h 25 arrivée 16 h 56
 - 17 h 25 arrivée 17 h 56
 - 18 h 25 arrivée 18 h 56

Electricite : ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz : GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents

URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**
Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi :
09 69 36 35 34

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**
Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700**
ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél : **03 84 43 97 95**

Levée du courrier des Boîtes aux lettres

Place du Marché : 15 h 00
La Gare : 8 h 30
Coulemaches : 8 h 30

Trésor public

2 rue Turgot - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : **03 84 43 46 00**

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Benjamin GRAPPE : **06 03 26 26 54**

La Voix du Jura

M. Joffrey FODIMBI - Référent : **03 84 87 16 17**

Emotionjura

M. Jean-Michel HUGUES Dit Ciles : **06 20 95 64 46**
www.emotionjura.fr